

N° 31. 2^e Année. RÉDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES
10, Rue Saint-Joseph, PARIS
Les manuscrits non inscrits ne sont pas rendus

1909

ABONNEMENTS ET CONCOURS
10, Rue Saint-Joseph, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'OEIL DE LA POLICE

PUBLICATION
NATIONALE

HEBDOMADAIRE

Horrible Crime de la Jalouse



La jalouse fait chaque jour des victimes.
Elle vient d'armer encore le bras d'un homme qui, poussé par ce terrible sentiment, a commis, dans des circonstances atroces, un crime abominable.

Il y a quelques années, un cabaretier,
(Lire la suite page 2.)

La Vengeance de l'Abandonné



Un mineur, demeurant à Lens, avait de fréquentes querelles avec sa maîtresse. Celle-ci avait tenté dernièrement de vitrioler son amant, et le tribunal l'avait condamnée pour ce fait. Elle avait, depuis lors, refusé de se remettre en ménage. L'amant, furieux, résolut de se venger. Il rencontra son amie dans un estaminet, et supplia la jeune femme de revenir à lui. Sur son refus, il tira sur elle un coup de feu; puis, comme sa victime était tombée, il se mit à genoux près d'elle et lui tira encore deux coups de feu dans le ventre. Il se logea ensuite deux balles dans la tête. La jeune femme est morte à l'hôpital.

Horrible Crime de la Jalousie

(Suite.)

aujourd'hui âgé de trente-quatre ans, épousait une jeune fille qui vient d'atteindre sa vingt-deuxième année. Le couple était venu s'installer à Chambly, petite ville située à huit kilomètres de Neuilly-en-Thelle, près de Senlis.

Mais, depuis quelque temps, la désunion était entrée dans le ménage; le mari était d'une jalousie féroce, et se persuadait que sa femme le trompait.

Sous l'empire de cette idée fixe, il se rendit l'autre jour à Paris où il acheta un couteau à cran d'arrêt, muni d'une lame de douze centimètres.

Le lendemain, après le déjeuner, sous un prétexte quelconque, il attira sa femme dans la chambre du premier étage. Prise d'un funeste pressentiment, celle-ci envoya sa bonne chercher le garde champêtre, mais ce dernier n'eut pas le temps d'arriver.

A peine la jeune femme était-elle entrée dans la chambre que son mari se jeta sur elle et la frappa avec une rage inouïe à coups de couteau. La malheureuse tomba pour ne plus se relever.

Son coup fait, le mari meurtrier partit tranquillement.

Guidé par la bonne, le garde champêtre visita la maison.

On trouva le corps de la victime baignant dans son sang. Elle avait reçu douze coups de couteau qui avaient provoqué une hémorragie: six au côté droit du dos, un au flanc droit, trois sur la poitrine, un au ventre et un à l'avant-bras gauche.

Le meurtrier, mis en présence du corps de sa jeune femme, n'a manifesté aucune émotion sincère et a fait l'aveu de son acte qu'il a mis sur le compte de la folie.

Une foule énorme attendait sa sortie pour le lyncher et il a fallu un service d'ordre pour éviter des bagarres.

Les Chauffeurs de la Drôme

Depuis leur condamnation, les chauffeurs de la Drôme semblent résignés à leur sort. Liottard dit qu'il a été condamné justement, puisqu'il avait commis des crimes; Berryer ne dit rien: il songe métancoliquement à sa famille et au supplice qui l'attend.

Quant à David, qui avait voulu mourir d'inanition, il mange maintenant de bon appétit. Il se porte mieux que jamais et son bonheur est de faire quelques dessins qui rappellent sa comparution devant les assises, ou bien l'exécution d'un condamné.

Un Juge de paix dans l'embarras

Une bizarre question de compétence s'est présentée devant un juge de paix de Berlin: un mendiant qui déambulait sur deux jambes de bois, avait exercé sa profession dans les quartiers ouest de Berlin et y avait aussi un plus que de raison. Son ivresse l'empêchait de remarquer à quel moment il ne se trouvait plus sur le territoire de la capitale et allait entrer sur celui de Charlottenbourg. Bien plus, accablé par le besoin, il se laissa tomber, à la limite des deux territoires, le haut du corps touchant le sol berlinois et le bas se reposant sur le sol Charlottenbourgeois.

Un policier, appartenant à la police de Berlin, s'approcha du mendiant, le releva et, sans songer aux conséquences de son acte, le conduisit à son bureau ou procès-verbal pour ivresse publique lui fut dressé. La justice de la capitale fut donc saisie de l'affaire. Le juge berlinois, qui ne peut connaître des délits commis à Charlottenbourg, fut fort perplexe. « Suis-je, se demanda-t-il dans son jugement, ou ne suis-je pas compétent? Le haut du corps suffit-il pour m'autoriser à me prononcer? Ou bien, ne dois-je pas considérer seulement le territoire où l'inculpé avait les pieds, la logique voulant qu'un homme se trouve là où se posent ses pieds? Sans doute, les pieds n'étaient que le bourrelet des jambes de bois, mais cette circonstance importe peu, les jambes de bois assurant, en ce cas, la responsabilité des membres absents. »

Ce bref résumé des attendus suffit à indiquer que le juge berlinois inclina vers le dernier considérant et passa la compétence de l'affaire à son collègue de Charlottenbourg.

Cinq minutes de Travaux forcés

Un pauvre diable d'Américain qui mourrait de faim vola l'autre jour trois poulets. On le mit en prison et sa prévention dura plusieurs mois.

Il vient enfin d'être jugé à Chicago. On ne pouvait pas l'acquitter. Mais, tenant compte des circonstances du vol et de la durée de la prévention, le juge l'a seulement condamné à cinq minutes de travaux forcés.

Le condamné n'avait pas eu le temps de faire connaissance avec le régime du bagne qu'on venait le chercher pour le mettre en liberté. Il était fort content.

— Tout de même, a-t-il dit, on aurait pu me juger un peu plus vite.

La Réclame et le Jury

Les jurés de Gand, en Belgique, ont eu dernièrement à juger des anarchistes. Tous reçurent des lettres communiquées. L'un d'eux trouva dans son courrier... un valet de carreau. Les deux carreaux qui ornent la carte étaient couverts d'encre et, sur le carton même, une main mystérieuse avait écrit: « Tâchez de lire... et de comprendre! »

Le juge fut troublé et demanda la protection de la police. Or, le lendemain, il reçut tout un jeu de cartes auquel il manquait le valet de carreau... D'une écriture plus élégante que la première, on lui disait:

« Monsieur... Vous avez dû être considérablement embêté ces jours derniers... Des appréhensions secrètes ont dû bouleverser votre âme; votre esprit a certainement été mis à l'envers. Vous devez avoir besoin de vous remettre de ces émotions... Allez vous reposer: Allez à la mer pendant quelques semaines... Choisissez de préférence une plage tranquille comme celle de X... Gratitez un peu l'endroit rouge du carreau et vous verrez... »

En frottant l'épaisseur d'encre du carreau on lisait, en effet, en minuscules caractères: « Plage de X... villa Z... à louer, confortable, vue sur la mer, 500 francs pour toute la saison. »

Où la publicité va-t-elle se nicher?

Le Paquebot de la mort

Un grand steamer d'Extrême-Orient a levé l'ancre, il y a quelques jours, avec un rôle de passagers peu banal.

Le paquebot *Shimosa*, parti de New-York pour la Chine, avait à bord 8.000 voyageurs,

LA FILLE DES FORCATS

Le fils d'un gros négociant de Russie vient d'épouser une jeune fille dont l'enfance se passa au milieu d'un bagne.

Dans l'île de Sakhaline, lieu de déportation pour les criminels les plus dangereux, on trouvait, en 1887, non loin de la maison de force d'Alexandrov, un nouveau-né du sexe féminin, enveloppé de quelques guenilles. Dans les plis de ces langes improvisés, il y avait un chiffon de papier sur lequel étaient tracés ces mots: « L'enfant n'est pas baptisé. »

Les forcats de l'établissement, ayant eu connaissance de cette trouvaille, demandèrent au directeur l'autorisation d'adopter l'enfant abandonnée, ce qui leur fut accordé.

Et ce fut une chose curieuse de voir d'anciens assassins, bandits ou cambrioleurs, se cotiser pour subvenir aux premières dépenses.

Ils firent baptiser la fillette qui reçut le prénom d'Alexandrine, en souvenir de la maison de force où ses parrains étaient enfermés. Comme nom de famille on lui donna celui de l'île: Sakhaline.

Les forcats firent des sacrifices. Ils allèrent jusqu'à se priver de leur ration de lait pour nourrir la petite, confiée aux soins d'une femme condamnée qui travaillait dans un atelier de couture.

Entre temps, les détenus mettaient de côté, chaque année, de petites sommes prélevées sur leurs maigres gains. Quand leur

fille adoptive atteignit l'âge de huit ans, il y avait déjà un petit pécule amassé pour elle, et comme l'enfant montrait beaucoup de dispositions pour l'étude, les forcats la firent placer dans un pensionnat de Blagovéchensk.

La petite Alexandrine était la meilleure élève de sa classe. On décida alors de l'envoyer dans une ville sibérienne où il y avait un lycée, afin qu'elle puisse continuer ses études. Alexandrine ne trompa point les espérances de ses protecteurs: elle passa brillamment son baccalauréat, et elle était sur le point d'aller à Saint-Pétersbourg pour y suivre les cours de médecine, lorsque les nouvelles des troubles de la capitale — c'était en 1905 — lui firent changer d'idée.

Comme elle connaissait très bien le français et l'allemand, une grande maison de commerce ayant un établissement à Vladivostok, la chargea de la correspondance avec l'étranger.

C'est là qu'elle fit la connaissance de celui qui devait devenir son mari. Le jeune homme la demanda en mariage, et bientôt l'union fut célébrée.

Les pères adoptifs de la fiancée ne pouvaient y assister (et l'on sait pourquoi), mais ils avaient envoyé une corbeille de fleurs.

La jeune fille a réuni une somme équivalente à celle qui fut dépensée pour son éducation et l'a envoyée à Sakhaline, pour soulager les prisonniers tombés malades.

Jamais bâtiment du service des transports pour l'Extrême-Orient, fut-il même parmi les plus grands, n'a porté à la fois tant de monde et l'on se demande comment les 8.000 passagers ont pu trouver place sur un navire de dimensions relativement petites comme le *Shimosa*. Ils étaient littéralement entassés, mais pas un n'a protesté ni ne s'est plaint, pour la simple raison que tous ces passagers étaient des morts. On les transportait en Chine pour y être inhumés.

Selon une croyance du peuple chinois, on n'entre pas en paradis si l'on n'est pas inhumé en terre natale. Aussi, tout Chinois vivant à l'étranger paie une cotisation à une Compagnie pour s'assurer que sa dépouille sera transférée et inhumée en Chine.

La Compagnie en question a des succursales dans toutes les parties du monde, mais surtout aux États-Unis. Périodiquement, elle fait exhumer les Chinois qui reposent en terre étrangère et les fait rapatrier. Elle s'engage aussi à mettre dans chaque cercueil une livre de pôro rôti, un demi-poulet bouilli et une portion de riz. Car, selon une croyance des Chinois, l'âme du défunt a besoin de victuailles pour se réconforter pendant la traversée.

La Discipline au Bagne

Une revue parisienne publie, sous la signature d'un écrivain qui a visité les bagnes, un article dans lequel sont recommandés les châtiments corporels:

« Si l'on regarde dans son ensemble la population d'un bagnes, elle donne l'impression d'un ramassis d'individus à mentalité incomplète, atrophie ou attardée, d'êtres non moins puerils que pervers, et quand on l'a

peine de mort! »

Un curieux cas de Divorce

Un très curieux procès en divorce vient d'être jugé et gagné par le magistrat d'une petite ville de Silesie.

Le juge du plaignant, juge de paix de la localité, la mode fut cause de tout le mal. Celle de 1909 voulait une taille mince et élancée, la femme du magistrat se mit en devoir de maigrir. Elle suivit une cure énergique, jeune, consacra au sport tout son temps, et fit si bien qu'elle diminua de vingt-cinq livres en trois mois. Mais, avec l'empouvoi de la dame, disparaissent ses belles couleurs; son visage s'émacia, prit un aspect maladif, et le mari, estimant qu'il avait été trompé, puisqu'il n'avait pas voulu épouser une femme maigre, introduisit sa demande en séparation. Le tribunal a prononcé le divorce et donné tort à l'épouse esclave de la mode.





LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'EST

ASSASSINÉ PAR SON BEAU-FRÈRE. — Un ancien vannier, actuellement journalier à Vercel, vient d'être trouvé mortellement frappé à coups de couteau. Le meurtrier, arrêté peu de temps après, est beau-frère de la victime.

L'assassin vivait en mauvais termes avec son beau-frère et il semble qu'il avait prémedité son crime.

BAUME-LES-DAMES.



UNE VILLEME HAINNE. — Un receveur buraliste était devenu l'ennemi d'un de ses voisins, un rétameur. Ce dernier avait souvent profité de graves menaces à l'égard de son adversaire. L'autre soir, le receveur traversait le pont et s'engageait dans la rue voisine, quand le rétameur qui s'était embusqué, bondit sur lui, et lui plongea un couteau dans le ventre. Le meurtrier a été arrêté.

REVIN.



UN ENFANT ASSASSINÉ. — Un employé de brasserie et un agent de police qui pêchaient à la ligne au bord de la Marne, cherchaient des vers de vase, quand, en remuant la terre, ils découvrirent dans un trou le cadavre d'un enfant de deux ans, enterré à cet endroit depuis environ huit jours. Le pauvre petit avait le crâne brisé ; on a ouvert une enquête.

CHALONS-SUR-MARNE.

COUPS ET BLESSURES. — Un raux menuisier vit depuis seize ans dans un désaccord continu. L'autre soir, sans aucune provocation de sa part, la femme et le neveu de celle-ci se sont élancés sur l'amant. L'ont frappé avec violence, l'ont culbuté et lui ont fait rouler les escaliers.

SEDAN.



DRAME DE L'IVRESSE. — Un ouvrier, en état d'ivresse, voyant passer un promeneur près de lui, se jeta sur lui sans aucun motif, et le frappa à la tête avec une telle violence que le promeneur, ainsi attaqué, tomba à la renverse sur le bord du trottoir et se fit à la tête une grave blessure. L'agresseur fut arrêté, non sans difficulté, dans un tramway à l'intérieur duquel il s'était réfugié.

CHARLEVILLE.

LE CRIME DE L'OMNIBUS

PAR
FORTUNÉ DU BOISGOBEY

VIII^e (suite).

— Alors, demanda Pia, après avoir hésité un instant, vous ne trouverez pas mauvais que je le consulte ?

— Non seulement je ne le trouverai pas mauvais, mais je vous y engage vivement. Et si vous voulez me dire son nom et son adresse, j'irai le trouver, je lui expliquerai ce que je veux faire pour vous, et je le prierai de se joindre à moi pour vous décider à accepter ma proposition. S'il a pour vous un véritable attachement, il l'appuiera, car il verra bien qu'elle part du cœur.

— Eh bien, madame, c'est le peintre qui m'a conduite hier à Saint-Ouen.

— Quoi ! ce monsieur Binos ! s'écria la dame, qui savait fort bien à quoi s'en tenir.

— Mais, ce n'est pas un artiste sérieux. Mme Cornu, qui logeait votre sœur, m'a dit qu'il passait son temps à courir les cafés au lieu de travailler.

— Et en vérité, ma chère Pia, si c'est à ce pauvre garçon que vous voulez demander conseil...

— Il ne s'agit pas de lui, madame. Je le connais, je sais ce qu'il vaut, et j'espére ne jamais le revoir.

— Je vous parle de M. Paul Freneuse.

— Le peintre qui demeure sur la place Piat ?

— Oui, madame.

— C'est dans son atelier que vous avez appris la mort de votre sœur... et vous n'avez posé que pour lui depuis votre arrivée à Paris.

— Qui vous a dit cela ? demanda Pia assez étonnée.

— Mme Cornu, qui le tenait de ce Binos.

— Eh bien, il a dû lui dire aussi que je devais tout à M. Freneuse, que je n'ai vécu que de ses biensfais, que sans lui...

— M. Freneuse vous devait bien aussi quelque chose. Où aurait-il trouvé un modèle qui vous valut ? Mais... est-ce que réellement il vous a promis qu'il viendrait avant votre départ ?

— Il me l'a si bien promis qu'il m'a fait jurer de ne pas partir sans le voir.

— Et vous l'attendez ?

— Sans doute. Pourquoi douterais-je de sa parole ?

— Mon Dieu ! je n'affirme pas qu'il y manqua, mais je serais bien surprise qu'il trouvât le temps de la tenir. Ne savez-vous pas qu'il va se marier très prochainement ?

— M. Freneuse va se marier, dites-vous ?... Non, ce n'est pas possible, murmura Pia, qui était devenue horriblement pâle.

— Je vous assure, mon enfant, qu'il se marie, dit Mme Blanchelaine.

— Les bans sont publiés, et la cérémonie se fera le lendemain de l'ouverture du Salon. Comment savez-vous cela ?

— C'est M. Binos qui l'a dit à Mme Cornu, et elle me l'a répété.

— M. Freneuse épouse Mlle Marguerite Paulet, fille d'un riche propriétaire. C'est un très beau mariage pour lui, qui n'a que ce qu'il gagne, car sa fiancée lui apporte une dot considérable, et, de plus, elle est charmante.

— Mais qu'avez-vous donc, ma chère enfant ?

— Rien, madame, répondit Pia en comprenant avec peine les sanglots qui l'étaisaient.

— Vous êtes attachée à M. Freneuse... je pensais que cette nouvelle vous ferait plaisir... mais je vois que je me suis trompée...

— Je n'y crois pas... s'il devait se marier, il ne m'aurait pas promis qu'il viendrait.

— Voir l'*Oeil de la Police* n° 30.

— Pourquoi ? N'est-il pas tout naturel au contraire qu'il veuille terminer le tableau qu'il a commencé ? Ce tableau, paraît-il, est appelé à obtenir un grand succès, et M. Freneuse tient beaucoup à ne pas manquer l'Exposition. Comment l'acheverait-il, si vous refusiez de poser ?

— Ainsi, ce serait parce qu'il a besoin de moi que...

— Il ne faut pas que cela vous étonne, chère petite. Les grands artistes sont égoïstes.

— M. Binos a expliqué tout cela à cette bonne Sophie Cornu. Il a même ajouté bien d'autres détails. Vous le connaissez... vous devez savoir qu'il est très bavard... qu'il raconte à tout le monde ses affaires et même celles de ses amis.

— Qu'a-t-il donc dit ?

— Des choses que j'aurais tort de répéter.

— Ne craignez rien, madame ; je suis prête à tout entendre. Et, si vous avez de l'amitié pour moi, vous m'éclairerez sur les intentions de M. Freneuse.

— Mon Dieu ! ma chère Pia, vous m'embarrassez beaucoup. Il m'en coûterait de vous enlever une illusion... et d'un autre côté, si vous deviez sacrifier l'avenir que je vous propose... le sacrifier à un homme qui ne pense qu'à vous exploiter...

— Parlez, je vous en supplie !

— C'est que je crains non seulement de vous affliger, mais encore de vous blesser.

— La blessure est faite, dit Pia d'une voix sourde.

— Eh bien, ma pauvre enfant, il paraît que M. Freneuse s'est aperçu... ou a cru s'apercevoir que... je ne sais en vérité comment vous dire cela... enfin il s'est imaginé qu'il vous avait inspiré un sentiment qui...

— Achévez, madame. Il a cru que je l'ai malais.

— Vous l'avez dit.

— C'est vrai. Je l'aime.

— Hélas ! je m'en doutais. Et je bénis Dieu qui m'a suggéré l'idée de venir ici... car il est peut-être encore temps de vous sauver de vous-même, de vous guérir d'une passion fatale.

— J'hésitais à vous dire la cruelle vérité : maintenant, je n'hésite plus. Sachez donc que, si cet homme vous a caché qu'il allait se marier, c'est qu'il craignait que vous ne le plantiez là. Après la scène qui s'est passée dans son atelier, Mlle Paulet lui en a fait une autre devant M. Binos. Elle est jalouse de vous, et elle a défendu à son futur mari de vous voir. Il lui a juré que vous ne remettriez jamais les pieds chez lui, c'est-à-dire qu'il vous chassait.

— Non... je ne crois pas cela... ce serait indigne... D'ailleurs, je l'ai revu le lendemain.

— Parce qu'il avait intérêt à ne pas se brouiller avec vous. M. Freneuse joue un double jeu. Comme homme, il ménage sa fiancée, qui est riche ; comme peintre, il ménage son modèle, qu'il ne pourra pas remplacer. Et je devine son plan. Tenez, Pia, soyez franche, convenez qu'il vous a proposé de poser pour lui dans un autre atelier que le sien ?

— Il n'a pas parlé d'un autre atelier... il m'a demandé si je consentirais à lui donner des séances dans un endroit où il serait seul avec moi.

— Et vous avez accepté ?

— Non... j'ai répondu que j'attendrais de ses nouvelles...

— Et que vous ne partiriez pas sans l'avoir revu. C'est ce qu'il voulait ; il va venir.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'OUEST

EXPLOITS D'APACHES. — Deux apaches causaient du scandale sur la voie publique. Un agent les invita à faire silence. L'un des bandits frappa l'agent d'un coup de couteau, puis se jeta sur lui et chercha à l'étrangler. Un autre agent se lança sur le poursuivit : aidé d'un voisin, il put capturer le malfrateur sur le toit d'une maison où il s'était réfugié. NANTES.



TENTATIVE DE MEURTRE. — Un tireur de sable avait autrefois comme maîtresse, une femme qui s'était mariée depuis avec un autre tireur de sable. De là, chez l'ancien amant, une haine féroce contre l'époux. Les deux hommes se rencontrèrent sur la plage. Le premier insulta le mari de sa maîtresse ; puis, comme ce dernier voulait passer son chemin, son adversaire tira un coup de feu sur lui, le blessant dans le dos.

LE HAVRE.



UNE AGGRESSION. — Un ouvrier agricole, employé depuis 8 jours chez un propriétaire de la région, a été assailli, dans la soirée, par plusieurs individus qui l'ont frappé à coups de couteau. Son état est des plus graves.

SAINT-JULIEN-LE-FAUCON.

UN CRIME. — Un domestique aux Plantés, près Commequiers, avait disparu depuis deux jours. Après recherches, le corps a été retrouvé dans la rivière de la Vie, portant des traces de strangulation et de coups à la tête qui ont déterminé la mort.

CHALLANS.



ENTRE EPOUX. — Un manœuvre et sa femme vivent depuis longtemps en mauvaise intelligence. La femme, qui s'enivrait fréquemment, quitta l'autre semaine le domicile conjugal. Comme elle s'y représentait pour reprendre ses hardes, son mari s'arma d'un revolver et fit feu. Atteinte à la poitrine, la femme s'envia dans la rue. Croyant l'avoir tuée, son mari se tira dans la bouche un coup de la même arme. Tous deux sont à l'hôpital.

COUERON.

LE TÉMOIN. — J'allais vous le dire. Figurez-vous que Mélie...

M. LE PRÉSIDENT. — Mélie ?

LE TÉMOIN. — Mon aînée, pardine, comme qui dirait ma plus vieille. Figurez-vous que Mélie devenait de plus en plus grossière...

M. LE PRÉSIDENT. — Elle vous manquait de respect ?

LE TÉMOIN. — Pour ça, non, la pauvre enfant. C'est pas parce que c'est ma fille, mais c'est un mouton ; elle ne sait rien refuser à personne. Elle gondolait, gondolait, et je me demandais d'où ça devenait. Vous comprenez bien que moi, dans l'innocence de mon cœur, je ne me serais pas permis un suppositoire injurieux pour l'honneur de chez nous.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors, qu'avez-vous fait ?

LE TÉMOIN. — Devinez, vous qu'êtes un malin.

M. LE PRÉSIDENT. — Le tribunal n'a pas de temps à perdre à chercher des devinettes. Allons, qu'avez-vous fait ?

LE TÉMOIN. — Je l'ai conduite à la Barrouge, qui nous a dit comme ça qu'elle allait lui sculpter les os...

M. LE PRÉSIDENT. — L'ausculter ?

A LA CORRECTIONNELLE

LES CLIENTS DE

LA VEUVE BAROUDE

On gagne toujours de l'argent à spéculer sur la bêtise de ses concitoyens, mais c'est parfois dangereux.

La veuve Baroude, prévenue d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine, l'apprend à ses dépens.

C'est une petite vieille ratatinée, aux cheveux gris, aux yeux clignotants, dont le nez crochu, poudré de tabac, fait carnaval avec un menton planté de poils d'une belle venue. Sa mise est prétentieuse. Robe de soie noire avachie, tenant le Marché du Temple d'une lieue, manchelet de dentelle noire à volants déchirés, chapeau gris avec une plume jaune.

Quand l'huissier lui fait signe de se

lever, la prévenue braque sur le tribunal un face-à-face à monture d'écailler, et pose avec précaution à terre un cabas en tapisserie, d'où s'échappent de vagues odeurs de cervelles à l'ail.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous vous appelez Aglaé Bathaupieu, veuve Baroude ; vous avez cinquante-huit ans ; vous exercez la profession de somnambule ?

LA PRÉVENUE. — Extra-lucide. Cela n'est pas défendu de tirer parti du pouvoir surnaturel que la Providence.

M. LE PRÉSIDENT. — Laissons là, je vous prie, votre pouvoir plus ou moins surnaturel. Vous avez à répondre ici d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine.

LA PRÉVENUE. — Je ne serai pas longtemps poursuivie. Le marc de café me l'a prédit ce matin.

M. LE PRÉSIDENT. — Je souhaite pour vous qu'il ne se soit pas trompé. Huisier, introduisez le premier témoin.

C'est une femme de quarante et quelques années qui a certainement lâché sa grande toilette. Robe verte, châle bleu et jaune à franges rouges, chapeau violet garni de rose.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS LE SUD-OUEST

UNE FEMME EMPALEE. — Une femme d'une trentaine d'années, qui travaillait à une métairie à Ruffaud, s'était laissée glisser sur le talus d'un fossé assez profond qu'elle allait traverser. Elle est tombée si malheureusement sur un pieu, taillé en bœuf de flûte, que la pointe a pénétré dans le bas des dos et est ressortie, faisant dans le bas-ventre une blessure large de dix centimètres et d'autant plus grave que la pauvre femme est dans un état de grossesse avancée.

VILLENEUVE-D'AGEN.



UNE DISCUSSION QUI FINIT MAL — Dans un débit de la place d'Aquitaine, deux manœuvres se prirent de querelle. Des coups furent échangés et l'un des combattants frappa l'autre d'un coup de couteau. Des agents voulurent arrêter le coupable, mais celui-ci les frappa, et ne put être arrêté que difficilement.

UN MARI BRUTAL. — Une jeune femme se présentait en pleine nuit au commissariat de police : elle était couverte de sang. Son mari, se levant dans la nuit, l'avait violemment frappée au cours d'une discussion.

BORDEAUX.



MEURTRE INVOLONTAIRE. — A la suite d'une discussion, un mari frappa sa femme. Celle-ci s'arma d'un couteau de cuisine et cria : « Si tu avances, je frappe ! » Le mari ne tenant aucun compte de la menace, se précipita sur sa femme et s'enferma lui-même. Il mourut dans la soirée.

CESSINON.



TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Une jeune fille se trouvait sur le bord d'une mare, quand un individu qui la guettait se jeta sur elle, la terrassa et tenta de l'étrangler. Puis, pour faire croire à un suicide, il la jeta dans la mare d'où elle a pu être retirée.

AUCH.

LE TÉMOIN. — C'est du pareil au même. Je n'ai pas voulu, Mélie non plus. Alors elle lui a fait montrer sa langue, à Mélie ; puis ensuite elle lui a dessiné des croix dans le dos et sur le ventre, à Mélie, en chantant trois fois : « Mon doux Jésus, Mélie n'a plus. Mon doux Jésus, Mélie n'a plus. Mon... »

M. LE PRÉSIDENT. — Après ?

LE TÉMOIN. — Après ? Elle m'a dit : « Il est envolé. » Et sur le moment je l'ai cru. Vous l'aurez cru comme moi.

M. LE PRÉSIDENT. — Envolé ? Qui ?

LE TÉMOIN. — Le démon, pardine ! Le démon qu'elle disait que Mélie avait dans le ventre. Puis, elle a ajouté : « Ça débute bien. Seulement, votre fille n'est pas encore guérie. Elle reste hydro-pipe : faut la débourrer. C'est cinquante francs, et encore à cause que c'est vous. »

LA PRÉVENUE. — Je n'ai pas demandé d'argent...

LE TÉMOIN. — A preuve que j'ai dû engager des draps et la montre de feu mon défunt qui est mort. Je suis revenue le lendemain, même que vous m'avez payé un cassan-anisette chez l'épicier.

M. LE PRÉSIDENT. — Continuez.

LE TÉMOIN. — Alors, Madame m'a

— Ici ? demanda la jeune fille en frissonnant.

— Sans aucun doute. Il sait que dans cette chambre vous serez à ses ordres, jusqu'à ce qu'il ait fini son tableau... à ses ordres et à sa merci...

— Je ne l'y attendrai pas, dit résolument Pia.

Pia s'était levée brusquement, et comme elle charcelait, la bonne madame Blanchelaine avait passé son bras autour de sa taille pour la soutenir.

— Vous avez raison, mon enfant, dit-elle de sa voix la plus douce. Il ne faut pas que M. Freneuse vous trouve ici... il faut déjouer ses vilains calculs. Qu'il épouse Mlle Paulet, parce qu'elle est riche, mais que du moins il n'abuse pas de votre condescendance.

— Poser pour rendre service à cet homme qui s'est indignement moqué de vous, ce serait en vérité trop de faiblesse... et si j'en crois ce que rapporte de lui M. Binos, qui le connaît bien... il serait bien capable de profiter de votre isolement pour chercher à vous séduire...

— Il n'a pas essayé dans son atelier, où sa fiancée pouvait venir à chaque instant, mais ici...

— Je veux partir, interrompit la jeune fille, partir dès ce soir.

— Ce soir, il serait peut-être trop tard. C'est hier qu'il vous a annoncé sa visite. Il viendra certainement aujourd'hui. Si vous tenez à l'éviter, vous n'avez pas une minute à perdre pour sortir de cette maison.

— La mienne vous est ouverte, Pia. Je vais vous y conduire, et je vous jure que je ne chercherai pas à influencer vos résolutions.

— Vous ne resterez chez moi qu'autant qu'il vous plaira d'y rester... toujours, si vous le voulez... quelques jours seulement, si c'est votre volonté... le temps nécessaire pour vous défaire des objets qui garnissent cette chambre et pour retirer ceux que la pauvre morte a laissés chez Mme Cornu.

— A quoi bon ? murmura Pia.

— Il le faut absolument, ma chère enfant. Vous ne pouvez pas abandonner ce qui appartient à votre sœur... Songez donc qu'on vendrait à l'encan ses vêtements, son linge... ce serait une profanation... et puis, il y a des papiers... dont vous pouvez avoir besoin plus tard.

— Je comprends que vous n'ayez pas le courage d'entrer dans la maison qu'elle habitait ; mais il est inutile que vous y alliez. Je préviendrai Mme Cornu, qui fera tout appartenir chez moi.

— Eh bien, soit ! dit Pia, qui ne pensait plus qu'à fuir Paul Freneuse, depuis qu'elle croyait qu'il l'avait trompée. Emmenez-moi, madame, je suis prête à vous suivre, si vous me promettez que demain soir je pourrai quitter Paris.

— Je vous le promets, et quoiqu'il m'en coûte de me séparer de vous, je ne chercherai pas à vous détourner de voyager seule, si vous ne voulez pas attendre que mon mari ait terminé ses préparatifs de départ. Vous serez libre, absolument libre, Pia. Nous nous rejoindrons à Subiaco, et j'espère que là-bas vous ne refuserez pas de nous voir.

— Mais le temps s'écoule. Venez, mon enfant, venez, je vous en supplie !

— Pia était dans un état d'exaltation qui ne lui permettait plus de raisonner.

— Me voici, madame, dit-elle en se précipitant vers la porte, que Mme Blanchelaine venait d'ouvrir.

— Elle fit passer cette femme, et sans même prendre le soin de retirer la clef, elle descendit l'escalier.

— Elles n'y rencontrèrent personne. Les oiseaux d'Italie avaient pris leur volée.

Le père Lorenzo fumait sa pipe sur le seuil du cabaret. Il salua amicalement Pia, mais il n'était pas causeur, et il ne lui demanda point où elle allait.

— Les gens bien mis lui inspiraient du respect, et la dame qui emmenait sa locataire avait une robe de soie.

donné une instruction médicamenteuse pour Mélie. Fallait fabriquer une infection de trois queues de harengs saurs dans l'eau bénite, y ajouter deux carottes, une pincée de poils d'un chat blanc coupé depuis six mois.

M. LE PRÉSIDENT. — Le chat ou le poil ?

LE TÉMOIN. — Le chat, mon bon juge. Puis fallait en outre une demi-tête de pavot, trois cuillerées à café d'eau de Lourdes, faire bouillir six heures trente-sept minutes, en disant tous les quarts d'heure cinq *paler* et cinq *ave*, et verser chaque soir vingt-neuf gouttes sur l'ombrelle, en répétant trois fois : « Mon doux Jésus, Mélie n'a plus. Mon... »

M. LE PRÉSIDENT. — Et vous croyez à l'efficacité de pareils remèdes ?...

LE TÉMOIN. — Des fois ça peut avoir du bon. J'en ai donné la recette à une voisine qu'avait une maladie de foie...

M. LE PRÉSIDENT. — Elle s'en est bien trouvée ?

LE TÉMOIN. — Pas précisément par elle-même... Mais ça a guéri son chien de la colique. (*Hilarité.*)

Le témoin se retourne vers le public :

— Y a pas de quoi rire, tout le quartier pourrait en lever la main.

Elle était venue dans un fiacre qui attendait à la porte. Elle y fit monter Pia ; elle s'y jeta après elle ; elle donna une adresse au cocher, et elle baissa les stores au moment où le cheval commençait à trotter vers le quai.

La précaution était sage, car une autre voiture de place venait en sens inverse, une voiture dont l'impériale était chargée de divers ustensiles, et qui amenait deux messieurs.

Les deux fiacres se croisèrent, et si Mme Blanchelaine aperçut, en écartant légèrement le store, les voyageurs qui passaient à côté d'elle, ceux-ci ne virent ni la dame, ni l'enfant qu'elle enlevait.

Une minute après, ces deux hommes sautèrent à terre devant la porte du garni, au grand ébâtement de Lorenzo, qui n'était point accoutumé à tant de remue-ménage.

— Bonjour, vieux bandit, lui cria le premier descendu qui fumait une pipe en terre et qui tenait à la main une boîte à couleurs. Tu ne me reconnais pas, *birbante* ?

— Reconnais au moins *l'illustissimo signor Freneuse*, bienfaiteur d'une de tes pensionnaires !

— Tiens ! c'est vous, monsieur Freneuse ! dit Lorenzo en assez bon français.

Ce bandit en retraite parlait un peu toutes les langues, ayant eu l'occasion d'en apprendre des bribes avec les voyageurs de toutes les nations qu'il avait jadis emmenés dans la montagne pour les rançonner, suivant l'usage de ses pareils, qui traitent amicalement leurs prisonniers jusqu'au jour où ils leur coupent les oreilles ou la tête, si la rançon n'est pas payée.

— Oui, vieux *Fra Diavolo*, c'est moi, dit galement l'artiste. Fais-moi le plaisir d'aimer le cocher à descendre le chevalet qui est sur l'impériale de notre fiacre.

Lorenzo obéit sans mot dire, pendant que Freneuse payait la course.

— Tu ne l'attendais pas à celle-là, vénérable brigand, reprit Binos, toujours goguenard. Jamais ta *cassine* n'avait été honorée de la visite de deux peintres de talent, et elle aura cet honneur-là tous les jours pendant trois semaines. Je te conseille d'illuminer ce soi.

— Et en attendant, si tu as encore une vieille bouteille de vin de Capri, tu vas me la servir. Je veux trinquer avec toi et avec tes pensionnaires. Pourquoi ne sont-ils pas aux fenêtres, tes pensionnaires ? Envolés, hein ? Toute la troupe est en route pour la pose ?

— Il n'est resté que la mamma Carlotta... son petit à la fièvre, grrommela Lorenzo en posant contre le mur le chevalet et une toile recouverte d'une enveloppe.

Le fiacre, décharge de ses voyageurs et de leurs ustensiles, roulaient déjà vers le quai.

— Alors, ça va bien, les affaires ? reprit le rapin bavard. Avoue que ce métier-là vaut mieux que l'autre... celui que tu faisais là-bas, entre Rome et Naples.

— Dis donc, ne la dérange pas, la Carlotta. Elle est trop laide. Quand je ferai un tableau où il y aura une sorcière, je la retiens. Nous boirons bien la bouteille à nous deux. Le signor Freneuse la payera, mais il n'en use pas.

— As-tu seulement un garçon pour porter les appareils là-haut ? Combien d'étagères ? Six au moins, sans compter l'entre-sol et le sous-sol.

— Vous venez donc travailler ici ? demanda le bonhomme.

— Oui, père Lorenzo dit Freneuse. J'ai mon tableau à finir.

— Tu le vois, ce tableau, interrompit Binos. Touché-le avec respect. C'est un chef-d'œuvre, et il s'achevera chez toi.

— Quand le modèle ne veut pas venir chez le peintre, il faut bien que le peintre vienne chez le modèle, reprit Freneuse.

— Ah ! à Pia ! dit Lorenzo. C'est vrai. Elle a du chagrin, parce que sa sœur est morte.

(Lire la suite au prochain numéro.)



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS LE NORD

LES SUITES D'UNE PLAISANTERIE. — Trois enfants s'amusaient dans un bâtiment en construction. L'un d'entre eux voyant un de ses camarades monter sur un échafaudage, enleva l'échelle qui y donnait accès. L'autre, perdant patience, prit une poignée de chaux et la lanza dans la direction de ceux qui riaient à ses dépens. L'un d'eux reçut le tout dans les yeux. Le jeune blessé a du subir l'enlèvement d'un œil.

CAUDRY.



QUERELLE D'AMOUREUX. — Un ouvrier papetier, âgé de 30 ans, vivait avec une bobineuse de 8 ans plus jeune. Le ménage aurait été des plus heureux, si l'amant, qui buvait plus que de raison, n'eût pas brutalisé sa compagne. L'autre nuit, comme il revenait de la Ducasse, le jeune homme laissa sa maîtresse rentrer seule. Quelques heures après il revenait et faisait une scène à la jeune femme. Celle-ci le menaça alors de le quitter. Affolé, le papetier tira un couteau de sa poche, et le lui enfouit dans la poitrine, perforant le poumon gauche.

LILLE.



DISPUTE SANGLANTE. — Un coiffeur, en rentrant chez lui dans la nuit, se prit de querelle avec deux de ses voisins, marchands forains. Ces derniers, pour terminer la dispute, s'armèrent de couteaux et en frappèrent le malheureux coiffeur dont l'état est grave.

BÉTHUNE.



RIXE MORTELLE. — Deux ouvriers faisant partie d'un atelier de brosses se prirent de querelle dans la cour de l'établissement. L'un d'eux proféra contre l'autre de telles injures que celui-ci, furieux, le frappa d'un terrible coup de brosse à la tête. Le malheureux, assommé, mourut quelques heures plus tard.

ROUBAIX.

a presque complètement perdu la vue. C'est un enfant de la Savoie qui a soigné une bronchite avec de l'eau de Javel et qui a résisté à ce traitement. C'est une vieille fille, cherchant encore à plaire, qui a versé plus de 400 francs pour voir disparaître les moustaches dont l'a gratafie dame Nature.

Le tribunal entend ensuite les déclarations d'une femme qui a payé très cher pour rallumer les feux éteints d'un mari.

Tous ces gogos ont avalé des breuvages insensés, se sont frottés d'onguents, ont prononcé des formules abracadabrantiques. Ils ont dépensé leur argent et compromis leur santé.

Soyez certains qu'ils ne sortiront pas corrigés du Palais de Justice.

La veuve Barouge, malgré ses dénégations et ses protestations d'innocence, est condamnée à trois mois de prison pour escroquerie, à quinze jours et à deux cents francs d'amende pour exercice illégal de la médecine.

Le marc de café s'est-il trompé ? Nous l'apprendrons peut-être à la cour d'appel.

Le Greffier.

LA BANDE DES CHAUFFEURS

Roman historique et dramatique *

PAR LOUIS BOUSSENARD

DEUXIÈME PARTIE

XVI (suite).

— A ta place ! coquin, crie Blairiot d'une voix tonnante, en le clouant d'un mot sur son siège.

— Il y a trois cents nuits que je t'épie !... la vérité va donc être enfin proclamée... Pour cette fois... tu ne m'échapperas pas.

— Vous tous qui êtes ici, écoutez-moi :

— Comtesse de Rougemont ! savez-vous à qui vous livrez votre fille, ce trésor d'innocence, de grâce, d'amour et de beauté ?...

— Non ! certes, car il vous a indigne-ment abusée, comme il trompe tous ceux qui l'approchent...

— Vous ne savez même pas son nom véritable...

— Je vais vous le dire, moi !

— Faussaire !... voleur !... assassin !... chauffeur !... cet homme qui semble incarner le génie du mal, qui s'appelle en même temps : François Pelletier, Beau-François, Jean Augé, François Giraudot... cet homme qui est l'époux d'une pingresse et qui a l'audace de vous présenter sous les traits d'un prêtre, un vieux scélérat, son complice... cet homme est le bandit qui terrorise notre pays !... c'est Finfin !...

— Miséricorde !... glapit d'une voix aiguë la comtesse... au secours !... cet infâme croquant... ose calomnier... insulte... chez moi... le fiancé de ma fille... qu'il me débarrasse de ces drôles !...

— Vicomte... défendez-vous !...

La sueur au front, très pâle, Finfin veut braver et payer d'audace.

— Le citoyen Blairiot, dit-il en ricanant, à défaut d'autres qualités, a de l'imagination et raconte des histoires fort drôles.

— Mais, qui se préoccupe des racontars d'un Blairiot ?

Et il ajoute dédaigneusement :

— D'abord, est-ce qu'on s'appelle Blairiot !

— J'ai encore un autre nom, s'écrie Blairiot dont la voix a des vibrations de métal.

A ces mots, il laisse tomber son tablier de bûcheron, arrache son sarrau de l'foie, qui, en passant par-dessus sa tête, enlève la longue barbe et les cheveux postiches.

Et soudain apparaît un superbe jeune homme, à la carrure puissante, dont le mâle visage rappelle trait pour trait celui de Finfin, avec cette différence toutefois, et c'est la seule, que le bandit a les yeux noirs et que les siens sont bleus.

— Je suis Jean de Montville, entendu, Finfin ?...

— Jean de Montville auquel tu as volé son nom, son honneur, sa fiancée !...

— Jean !... oh ! Jean !... bégaié Valentine, étouffée par les sanglots, je vous avais deviné... je vous attendais...

— C'est vous, l'ami inconnu... c'est vous le génie de Rougemont !...

— Celui-là, continue Jean de Montville en désignant Pitois, c'est Jacques Foucher... mon frère d'infortune... l'ami des mauvais jours... auquel je dois la joie suprême de vous revoir.

— Vous serez le mien, dit doucement Valentine, en prenant la main du bon Jacquot, dont les petits yeux sont pleins de larmes.

— Dis donc, femme, quoi donc qu'y va s'passer, demande tout bas à la vieille fermière, le père Foucher interdit ?

— Le gars Jacquot n'est point mort, et M. Jean est quasiment comme un revenant...

— Et y se ressemble avec l'autre... qu'on dirait deux bessons : la taille, la figure et la voix... la voix que ça en est effrayant...

Pendant cet aparté que nul n'entend, Finfin, d'abord foudroyé par cette appa-

* Voir l'Œil de la Police n° 30.

rition, se raidit, paye d'audace, et se défend avec une internale habileté.

Il reprend, avec son ironie et son aperçus :

— Ah ! vous êtes Jean de Montville ?... Cela ne m'étonne pas, car vous me ressemblez furieusement, et ce n'est guère flatteur pour moi.

— Mais alors, c'est vous, Finfin... la chose est jugée... vous êtes condamné à mort par contumace... et vous continuez à exercer en Beauce votre joli métier.

— Mes compliments !...

— Mais, trop d'aplomb nuit, mon garçon, et vous allez vous en apercevoir... Vous vous êtes jeté dans un traquenard où vous laisserez votre liberté...

— Il y a ici un juge de paix, un officier de cavalerie qui savent maintenant quel brigand se cachait sous le sarrau du citoyen Blairiot... on va requérir la force armée, puis vous mettre proprement les menottes...

— Quelle honte !... j'ai trop vécu !... mon Dieu, faites-moi mourir ! clamait la comtesse défaillante aux mains du vieux chevalier, car la gentille Renée avait bravement passé à l'ennemi, représenté par Valentine, Jean de Montville et le capitaine Bouvard.

Jean de Montville, entendant le misérable protester, se met à rire, pendant que le vieux Bouvard, la sueur au front, murmure en entendant ces deux voix qu'il est impossible de distinguer :

— C'est prodigieux !

Jean reprend, foudroyant l'imposteur d'un regard terrible.

— J'ai dit, tout à l'heure, que tu étais faussaire, voleur, assassin et chauffeur... J'ai oublié le mot de galérien !

— Tu mens ! rugit Finfin le sang aux yeux, car il comprend cette fois qu'il est perdu.

— La preuve, c'est que tu es marqué des trois lettres imprimées au fer rouge par le bourreau sur l'épaule des forçats.

— Veux-tu essayer devant une assemblée de magistrats, la confrontation de ton épaulé avec la mienne ?...

— Mais non, tu ne l'oseras pas... tu ne penses plus qu'à t'enfuir... comme une bête prise au piège... avec ce vieux bandit qui est là, affalé sur son fauteuil... marqué aussi des trois lettres G. A. L.

— Il est encore une autre preuve à laquelle tu ne pourras pas te soustraire... une preuve vivante...

— Tu vois ces deux viciliards... impotents par ta faute, martyrisés avec une féroce inouïe... tes victimes.

— Père Foucher... mère Foucher... quel est votre bourreau ? cet homme ou bien moi, votre petit Jean que vous avez fait condamner ?

— Sur notre salut éternel, monsieur Jean, vous êtes innocent du crime... s'écrie le vieux fermier mutilé en levant solennellement la main.

— Sur ma part de Paradis ! sanglotte la bonne femme, c'est lui, l'homme aux yeux noirs qui vous ressemble tant...

— C'est lui qui nous a chauffés !...

— Monsieur Jean !... nous pardonnerez-vous jamais ?...

Finfin cependant regimbait encore et voulait ergoter, ne fut-ce que pour sortir de l'impasse où il se trouvait acculé.

Le vieux Bouvard, dont l'émotion grandit encore, se lève et d'un geste plein de dignité, impose silence au bandit.

— J'apporte une troisième preuve, dit-il d'une voix triste, et celle-là, vous ne la discuterez pas.

— C'est le témoignage d'un mort... le testament de votre dernière victime.

Les mains agitées d'un tremblement nerveux, il tire son portefeuille et en sort un papier maculé de sang qu'il déplie lentement.

Un frisson dont nul ne peut se défendre, secoue l'assistance quand le juge, étranglé par l'émotion, lit en haussant les mots, l'accusation vengeresse.

Finfin lui-même devient livide et cherche du regard une issue.

— J'expie... cruellement... une faute. Rentré depuis quelques... heures de... l'émigration... accueilli généreusement par... mon fidèle Nicolas Fouset... au Millouard... des brigands attaquent la maison... Le chef masqué... Fouset mutilé... Je résiste à ce chef... il m'assassine... son masque tombe... Je reconnaissais mon fils... non pas Jean... le cher et malheureux innocent... l'autre... le sans-nom... le fruit d'une liaison maudite...

Un cri rauque, une exclamación de colère et de douleur échappe à Jean dont Valentine étreint la main crispée.

Le juge continue en passant les lignes où le vieux Montville, après avoir révélé le secret de la naissance du misérable, adjure son fils Jean de ne point intervenir.

— Si la fatalité les met en présence, je supplie Jean de lui pardonner ; Jean qui comme moi fut sa victime, ses souffrances immémorables ; ma mort horrible sans le revoir, seront l'expiation de ma faute !

— Puisse mon témoignage éclairer ceux qui ont condamné Jean et les convaincre de son innocence.

— Je meurs en lui envoyant ma suprême bénédiction et en priant Dieu de m'absoudre...

— Ecrit et signé de mon sang.

— F.-J., vicomte de Montville. — Et maintenant, dit le juge en brandissant devant l'assassin le papier sur lequel semblent flamboyer les lettres rouges, niez-vous encore ?

— Tenteriez-vous d'en imposer plus longtemps à ceux pour qui votre présence est pire qu'une insulte... une souillure ?...

— Va-t'en ! s'écrie Jean avec une violence terrible ; va-t'en, car j'ai peur d'oublier qui tu es et qui je suis... et le pardon de la victime que je pleure ne saurait te sauver.

Le bandit, à ces mots, éclate de son rire de damné. Se voyant démasqué, perdu sans retour, il s'approche d'une fenêtre donnant au-dessus du pont-levis.

— Vous me laissez partir... vous avez tort ! dit-il de sa voix mordante.

— Plus tard, je serai moins stupide que vous... quand vous serez en mon pouvoir...

— Car je vous condamne tous à mort !

— Oui ! tous tant que vous êtes ici, vous périrez par moi !

— Ah ! prenez garde ! Je suis encore Finfin, et vous verrez comment Finfin se venge !

Il ouvre alors toute grande la fenêtre, sans que nul ait fait un mouvement, et ajoute :

— Je prendrai aujourd'hui ma première victime.

Avec une rapidité inouïe, il tire de sa poche un pistolet, l'arme, le dirige sur Valentine et fait feu en criant :

— Elle sera mienne, ou morte !...

Puis il enjambe l'appui de la fenêtre, se laisse tomber sur le pont et s'élançe à travers la plaine, pendant que des clameurs éperdues emplissent le salon où vibre la détonation.

XVII

Fou de rage et de honte, le chef des chauffeurs s'enfuit en poussant de rauques imprécations.

— Tous !... oui, tous !... à mort !... je veux les chauffer jusqu'au dernier... les mutiler comme l'espion de Paris...

— Tonnerre de Dieu ! je ne laisserai pas pierre sur pierre de cette sale bicoque de Rougemont...

— Ah ! ils m'ont tendu ce piège... Ah ! ils m'ont chassé comme un valet !...

— Et je me suis laissé prendre aux grands airs de cette injurieuse qui se moquait de moi avec ce grand escogriffe de Jean !

— ... Car tout cela était un coup monté... Il n'y avait de sincère, là-dedans, que cette ridicule poupée à ressort de comtesse, et ce vieux casse-noisette d'abbé...

— L'ai-je du moins tuée... elle que j'aimais tant... cette Valentine haine et adorée...

— Ma main n'a pas tremblé...

— Oh ! Vengeance !... vengeance !... Je veux mettre la Beauce à feu et à sang !... Je veux qu'on tremble à plus de vingt lieues au nom de Finfin !...

Cette course désordonnée, ces malédictions furibondes l'ont un peu calmé. Il commence à reprendre possession de lui-même.

En homme habitué à tout prévoir, il ne s'illusionne pas sur les dangers de sa position.

Le nom de Montville ne lui appartient plus, la vie au grand air lui est désormais impossible, cette double individualité qui faisait sa force est perdue sans retour. Il n'est plus le grand seigneur et ne peut plus être que le bandit forcé de se terrer comme une bête fauve.

— Eh ! bien, soit !... Je suis et reste Finfin.

Mais une parole de Jean lui revient à l'esprit.

— Il y a trois cents nuits que je t'épie !...

Jean doit connaître les secrets de la bande. Il se rappelle avoir vu errer Blairiot et Pitois de jour, de nuit, à travers bois et plaine, faux bûcherons, faux braconniers, faux chasseurs d'animaux de proie, ou plutôt, se livrant à ces occupations qui facilitaient leur patient et infatigable espionnage.

Mais alors ! il n'y a plus de sécurité pour lui dans la région. Ces deux hommes dont il commence à redouter la violence, l'intelligence, la ténacité, savent où sont les repaires...

Sur leurs indications on va traquer les chauffeurs sans trêve, sans merci...

Le temps presse... les minutes valent des heures... il faut aviser.

Il vient d'enfiler la route, et machinalement se dirige vers Jouy... son château dont la construction et l'aménagement lui ont coûté des sommes considérables, où il mène la fastueuse existence d'un gentilhomme... Jouy qui va être mis sous séquestre...

— Ah ! pour cela non ! Il a voulu tuer Valentine qu'il aimait à la folie, il a mutilé son domaine, et commencera sans plus tarder l'œuvre d'anéantissement.

Mais Jouy est encore loin, et ses jambes, quelque vigoureuses qu'elles soient, ne vont pas assez vite, au gré de ses désirs...

— Ah ! ses chevaux et sa voiture, demeurés à Rougemont, avec le Gros-Normand et le Curé-des-Pingres, et d'abord oubliés au moment de cette fuite enragée, que ne donnerait-il pour les ravoir en ce moment ?

— Passe un paysan dans une carriole attelée d'un vigoureux bidet.

— Pardieu ! voici mon affaire.

Aussitôt pensé, aussitôt fait, il empoigne à la bride l'animal et menaçant l'homme d'un pistolet lui crie brutalement :

— Je suis Finfin ! j'ai besoin de ton cheval, descends et f... le camp à travers champs, ou je te brûle la cervelle.

Le paysan épouvanté, fait :

— Ah ! mon Dieu ! Finfin !...

Puis il enjambe la ridelle, bondit sur le chemin et s'enfuit comme s'il avait le diable à ses trousses.

En un tour de main le brigand enlève les harnais du bidet, moins la bride, lui saute à cru sur le dos et le lance à fond de train dans la direction de Jouy.

Au bout d'une lieue, l'animal suffoque,

secrets, de façon à lui assurer par son intelligence et dévouée complicité, le plus strict incognito.

Finsin fit seller son meilleur cheval et préparer une valise.

En prévision d'un départ précipité, son argenterie, fort belle et d'un prix élevé, était cachée dans un caveau ignoré de la valetaille, et auquel on accédait par un escalier en vis percé dans l'épaisseur du mur de la chambre à couche. Ce souterrain, dont l'entrée était habilement dissimulée derrière des tentures, passait sous le parc et débouchait au milieu des ruines d'une ancienne glacière abandonnée.

C'est par là que Finsin et le Gros-Normand sortaient et rentraient, à l'improvisée et sans qu'on eût le moindre soupçon sur leurs équipements nocturnes.

Finsin prit ses bijoux, son or, les dossiers secrets fournis par les francs de campagne, empila le tout dans la valise, et songea à l'argenterie, dit à part lui :

— Bah ! elle ne sera pas perdue et nous saurons bien la retrouver.

Cela fait, la valise descendue et solidement attachée au porte-manteau sur la croupe de son cheval, il remonta dans ses appartements et alluma un flambeau.

Avec un sang-froid implacable, sans l'ombre d'un regret et d'une hésitation, il prend l'escalier qui conduit dans l'immense grenier recouvrant tout le corps de logis. Ce grenier renferme une quantité de matériaux, comme voliges, lames de parquets, chevrons, bois de toute sorte demeurés sans emploi lors de la reconstruction du château, avec, en outre, des objets hors d'usage ayant appartenu à l'ancien, et emballés dans des caisses pleines de paille.

Sans sourciller, Finsin approche son flambeau de chacune des caisses, allume la paille, et quand il voit tout en feu, ferme la porte à double tour et lance la clef par une lucarne.

Cela fait, il descend rapidement, passe dans chaque pièce du premier étage, enflamme les tentures, les rideaux, les portières et son œuvre de sauvage dévastation accomplie, gagne la cour.

Il détache son cheval, s'assure que la valise est bien maintenue par les courroies, monte en selle et quitte le château de Jouy au moment où déjà craquent les ardoises de la toiture, et où les vitres des appartements volent en éclats.

Il parcourt au galop environ un quart de lieue et s'arrête près d'un petit tertre où s'élevait alors le moulin de Bardy, aujourd'hui disparu.

Il se retourne, voit des torrents de fumée noire s'échapper des combles de son ancienne demeure, des langues de flammes jaillir des fenêtres, contemple froidement le désastre, hausse les épaules et murmure :

— L'homme vraiment fort est celui qui ne tient à rien.

— Je me referai un nouveau gîte, je conquerrai une autre fortune et j'oublierai Valentine.

— Rien n'est perdu, car j'ai encore mes gueux et je suis toujours Finsin !

Après cette profession de foi qui peint l'homme tout entier, il tourne bride et prend le chemin de Gueudreville-Bazoches. Une demi-heure après, il frappait à la grande porte de Pigolet.

Son cheval, remisé par les soins de l'équarrisseur, il trouve au souterrain une trentaine de gueux seulement. Parmi eux le Borgne-de-Jouy, Baptiste-le-Chirurgien, Jacques-de-Pithiviers, Sans-Pouce et Beauceron-la-Blouse en fait de notabilités. Les autres sont des membres obscurs de l'association, avec une dizaine de femmes et quelques miennes.

L'état-major et le gros de la bande sont du côté de la Muette et surtout dans les bois de Cambrai.

A l'aspect du Meg tout pâle, tout frissonnant de l'effroyable colère qui gronde en lui, les gueux se lèvent surpris et interrompent l'orgie qui jamais ne chôme dans le souterrain.

Sans s'attarder à des confidences, il les groupe autour de lui d'un geste bref, d'un mot cassant et leur dit :

— Tout le pays compris au levant de la route qui passe à Arthenay, Château-Gaillard, Toury, Boisseau, Angerville, Saclas, Étampes et même Etréchy, est interdit jusqu'à nouvel ordre.

— Défense formelle aux gueux de s'y montrer... « il pleut » (il y a du danger).

— Dix hommes vont partir dans un moment prévenir tous les francs.

— La Muette se trouvant consignée, le

quartier-général est transporté à la Grande-Loge et au souterrain du Bois de Cambrai.

— C'est compris, n'est-ce pas ?

— Oui, Meg ! répondent les pingres mâles et femelles.

— Il faut que d'ici deux heures le souterrain où nous sommes soit évacué, puis muré... le contenu du coffre-fort avec les armes transporté à Cambrai.

— Tu entends, Pigolet.

— Oui, Meg, répond le vieux brigand ; on va charger tout ça sur ma grande « bagnole » à laquelle j'attellerai mes deux « carcans » et puis, après, y aura p's qu'à maçonner le passage.

— Parfait !

— Tu installeras sur tout cela quelques morceaux de charogne, des veaux ou des moutons crevés, pour écarter les soupçons.

— Oui, Meg ! d'la marchandise qui

— Oui, moi, François... toujours moi...

— Tu souffres... n'est-ce pas, François ?...

— Qui te permet de supposer ?...

— Mon instinct de femme... et de femme qui aime, prévoit une catastrophe...

— Me suis-je trompée ?

— Tu aimes encore, toi !

— Ah ! pardieu ! c'est avoir le sentiment tenace !...

— François ! murmure la pingresse en étouffant un sanglot.

— Eh ! bien, quoi ? clame François !

— Mais tu ne veux donc pas comprendre que ta vie est ma vie, la douleur ma douleur, et que si tu m'exclus de tes joies, tu ne pourras jamais m'empêcher de partager tes peines ?

— Vraiment, ma fille, tu aurais mieux à faire !...

gand perdant soudain toute mesure et en levant la main.

— Bats-moi si cela peut te faire du bien... martyrise-moi, si cela peut te calmer... tue-moi si ma mort peut l'être utile... Mais laisse-moi t'aimer encore, François !...

— Je ne te demande même pas d'égarer sur moi un regard de banale tendresse... de me jeter un mot de sympathie, comme un os à un pauvre chien affamé.

— Non !... C'est encore trop...

— Mais ne me chasse pas d'après de toi... je ne dirai rien... je ne pleurerai pas... je serai gaie si tu le désires... ta présence me met en joie, du reste... enfin, que je sois à ton côté, comme un objet quelconque, pas encombrant...

Finsin, l'air sec et dur, l'œil vague, entend distrairement ces protestations passionnées et répond machinalement :

— Oui... oui... tu es une bonne fille, Rose...

— Vrai !... tu le penses comme tu le dis ? s'écrie la jeune femme dont les yeux scintillent comme des diamants noirs, dont le sein palpite, et dont les pommettes s'empourprennent subitement.

— Je suis donc encore quelque chose pour toi... si peu que ce soit... mon François... vois-tu... c'est un bonheur qui me rend folle.

— Tu ne m'as pas battue... et tu m'as écoute... merci ! oh ! merci !...

Elle saisit d'un geste passionné la main que le Meg a lentement abaissée pendant qu'elle parlait, et la porte à ses lèvres.

Finsin, indifférent, vaguement apaisé, ne retire pas sa main, et toujours préoccupé, ne voit pas le Borgne-de-Jouy, ivide, le regard mauvais, la bouche torde par un rictus de fureur, errer comme une âme en peine, en proie à une jalouse dévorante.

Rose, tenant toujours la main du Meg, se rapproche calinement de lui, sans même remarquer son amant d'une heure, qu'elle a pris en haine du jour où, en proie à la rage et à l'ivresse, moitié de gré, moitié de force, elle lui céda.

Le Borgne-de-Jouy, qui croyait l'avoir ainsi conquise et prétendait la garder, fut étrangement surpris, quand la jolie pingresse, après l'avoir chassé rudement de son lit, lui signifia catégoriquement d'avoir à cesser toute galanterie, toute poursuite.

Il voulut protester. Rose d'un mot l'arrêta.

— En prenant la femme, tu as perdu l'amie...

— Tu m'as volée à moi-même, je ne te connais plus.

— Là-dessus, il se fâcha et se croyant fort d'un droit acquis, voulut le prendre de haut.

Rose, dont la vertu dominante n'était pas la patience, riposta par une solide paire de gueules, qui fit le bonheur des truands présents à la scène.

Le Borgne-de-Jouy, battu et pas content, pensa qu'un coup de force allait rétablir ou plutôt établir son autorité.

— Ah ! sacrée gueuse ! dit-il, blême de colère, nous verrons, quand je t'aurai rossée comme plâtre, si tu ne deviens pas souple comme une cravache.

Avec une autre pingresse que Rose Bignon, le procédé eût probablement réussi. Ces femelles adoraient être battues, et se soumettaient volontiers au mâle qui savait à propos les mater une bonne fois. Témoin les amours de Rouge-d'Auneau et de la Grande-Marie.

Mais Rose n'était pas de trempe à se laisser maltraiter par ce truand minable. Passe encore s'il eût possédé l'envergure du Gros-Normand, de Jean-le-Canonnier ou du Dragon-de-Rouvray.

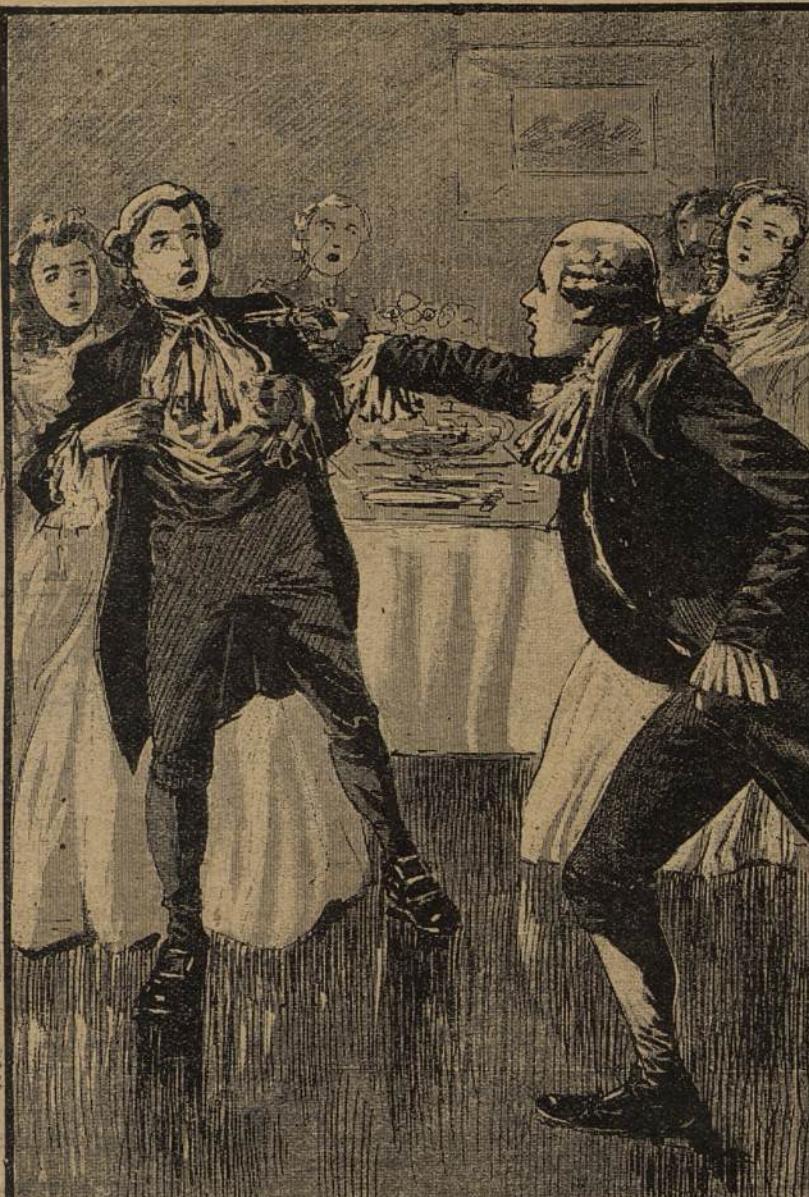
Voyant le Borgne-de-Jouy se précipiter, le poing levé, sur elle, Rose recula de deux pas, tira de sa poche un des mignons pistolets qui ne la quittaient jamais, et tranquillement fit feu.

Malhabile au maniement des armes, elle ne l'atteignit que très légèrement et lui enleva un bout d'oreille.

Mais le gars eut une peur atroce et, poltron comme un lièvre, battit en retraite, sachant que Rose avait un second pistolet.

Les gueux, de plus en plus ravis de l'incident, qui rompait la monotonie de leurs divertissements habituels, daubèrent de toutes leurs forces sur le Borgne, et l'accabberent de plaisanteries d'une crudité, d'un goût à scandaliser une chambrée de dragons.

(Lire la suite au prochain numéro.)



○ ○ LA BANDE DES CHAUFFEURS. — Elle sera mienne, ou morte!... ○ ○

sente fort, pour qu'all' bouche les yeux des gueux en empoisonnant l'eau's nez.

— C'est ça ! de cette façon tu pourras voyager en plein jour et arriver ce soir.

— Six bonnes yeux et demie de pays, dans des chemins à faire peu... on tâchra moyen d' moyenner.

Ses ordres donnés avec cette brièveté annonçant un danger pressant, le Meg s'assit à un bout de la grande table et avala coup sur coup quatre ou cinq gobelets de vin.

Absorbé dans ses pensées, tout entier à sa fureur, combinant déjà d'épouvantables projets de vengeance, il n'aperçut pas une forme élégante qui s'approche furtivement de lui.

Son nom doucement prononcé avec de caressantes inflexions d'une tendresse infinie, le font tressaillir.

— François... mon François...

Il relève brusquement la tête, et son regard farouche s'adoucit.

Il murmure distrairement :

— Tiens, c'est toi, Rose.

— Car ce n'est pas drôle, un homme embêté.

— Tu l'avoues donc... tu souffres ?...

— Peuh ! une petite misère... les ennuis du métier de gueux.

— Tout n'est pas rose, parfois, pour nous...

— Oh ! je te connais trop bien pour ne pas comprendre à demi-mot...

— Après ?...

— Ces aveux... ce pli qui traverse ton front comme un coup de sabre... ce tremblement de tes mains... ces rauques aspirations qui soulèvent ta poitrine...

— Il a dû se passer quelque chose de terrible...

— Qu'est-ce que ça te fait ?

— Laisse-moi panser les blessures de ton âme comme j'ai soigné les plaies de ton corps.

— Assez !

— Je serai si bonne, si douce... je tiendrais si peu de place...

— Ah ! ça !... dis donc !... as-tu juré de me mettre en rage ? s'écrie le bri-

LA COMTESSE NOIRE

Grand Roman d'Amour et de Mystère (suite) *

PAR GEORGES DE LABRUYÈRE

PREMIÈRE PARTIE

MONTADERT ET VILGUÉRIN

VII (suite).

Il se dressa brusquement, tendit d'un mouvement automatique sa main au journaliste et demanda d'une voix altérée et sourde :

— Eh bien ! a-t-on quelque indice ? Est-on sur la trace des misérables ?

— Mon pauvre ami, répondit Montadert, je crois qu'il nous faut dès maintenant renoncer à l'aide de la police et de la justice, et ne compter que sur nous-mêmes pour venger la morte.

Philippe garda le silence, les yeux fixés sur le parquet, les traits affreusement bouleversés.

Puis, après quelques secondes, il dit :

— Je puis compter sur ton aide ?

— Oh ! de la façon la plus absolue !... s'écria Montadert en pressant avec effusion les mains de son ami.

— Eh bien... à nous deux, nous ferons ce que les autres sont impuissants à faire.

— Et nous réussirons, je te le jure ! acheva Montadert, dont les yeux étaient de résolution.

— Avant tout, reprit Philippe avec un effrayant sang-froid, me laissera-t-on Valentine jusqu'au dernier moment ?

— Cette nuit, j'ai songé avec horreur qu'on ordonnerait peut-être une autopsie... Oh !... l'idée que des hommes viendraient m'emporterai mon cher cadavre pour le couper sur une table glacée, m'a terrifié. Et j'ai senti dans mes chairs le froid des instruments d'acier avec lesquels on déchiqueterait ma pauvre Valentine !...

— Rassure-toi, Philippe, je ne crois pas qu'on ordonne l'autopsie. L'accident ou le crime, dont ta fiancée a été victime, a occasionné des blessures extérieures d'une nature bien définie. L'autopsie n'apprendrait rien de nouveau aux médecins légistes. Elle est inutile. Elle ne sera même pas proposée par le magistrat instructeur.

Cette assurance parut rendre la vie au jeune homme.

Un peu de sang lui remonta au visage et l'angoisse s'affaiblit dans ses yeux.

Le moment était venu pour Montadert de parler du désir qu'avait le docteur Charvet d'examiner de nouveau le corps de Valentine.

Plus que jamais, et sans qu'il se rendît compte de la folie de cette impression, il lui semblait que quelque chose d'inespéré, de miraculeux, allait sortir de l'introduction nouvelle de ce jeune médecin, dans le drame qui se déroulait.

Il fallait obtenir l'autorisation d'amener M. Charvet.

Il posa nettement la question à Philippe, mais sans lui faire part, bien entendu, de ses espérances insensées.

C'eût été un crime que de provoquer chez son malheureux ami des illusions dont l'envoiement aurait encore accru sa douleur.

Philippe parut étonné.

Il hésita un peu.

Il lui semblait qu'il y avait comme un sacrilège à laisser un étranger pénétrer auprès du corps de Valentine.

Cependant, Montadert ayant insisté, il finit par se résoudre :

— Amène ton médecin quand tu voudras, dit-il enfin, mais à la condition que sa visite soit brève.

— Cette nuit est la dernière que je passerai auprès de Valentine. J'ai hâte qu'on me laisse seul avec elle.

Et l'idée de la séparation prochaine brisa la tension nerveuse du jeune homme.

* Voir l'Œil de la Police n° 30.

De nouveau, des sanglots l'étouffèrent. Un déluge de larmes s'échappa de ses yeux. Ce fut une crise salutaire reposante.

Montadert prit son ami dans ses bras, lui disant :

— Pleure ! pleure !... mon pauvre Philippe... Mais songe à ceux qui te res-

— Docteur, dit le jeune homme, j'ai obtenu de M. Herbel l'autorisation que vous sollicitiez.

Le médecin — un impassible d'habitude — eut un mouvement de joie.

— Merci, dit-il avec un fin sourire.

Et il ajouta :

— Si mes prévisions ne me trompent

— Permettez-moi, monsieur, de compatir à votre douleur, et surtout, excusez ma démarche. Quelqu'indiscrète qu'elle vous paraisse, elle m'est inspirée par un motif plus élevé que la simple curiosité ou le cynique désir de me livrer à des observations médicales.

« Dès le premier moment où je vous ai vu, vous m'avez été sympathique. Et, je ne sais pourquoi, quelque chose me dit que vous ne regretterez pas de m'avoir connu.

Philippe s'inclina sans répondre.

— Vous permettez, demanda encore le docteur, que je m'approche de ce lit et que j'examine le corps de votre fiancée ?

Philippe eut un mouvement. On eût dit qu'il allait se placer entre le lit et cet étranger qui formulait cette prétention d'approcher Valentine et de la toucher...

Mais Montadert lui fit un signe, et le jeune homme s'écarta.

Le docteur Charvet se pencha sur le cadavre de la jeune fille.

Une flamme faisait rayonner le regard du médecin.

Les sourcils contractés indiquaient la contention de son cerveau.

Il prit une des mains de cire qui s'étaient sur la blancheur — moins blanche — du drap.

Longtemps il la garda dans les siennes, interrogeant le pouls, examinant les chairs avec une loupe qu'il avait apportée.

Des mains, l'examen passa aux yeux.

Avec des précautions infinies et des attitudes, des gestes respectueux pour la morte et pour la juste jalouse de Philippe, il souleva l'une des paupières.

L'œil apparut, vitreux.

Pendant quelques secondes, Charvet fixa son regard, chargé de volonté, presque génial, sur cette pupille éteinte.

Puis, lentement, il rabaisse la pauvre, cette petite fenêtre qu'il venait d'ouvrir sur la mort.

Montadert suivit tous ses gestes avec une anxiété haletante.

Lorsque Charvet se redressa, il chercha ses yeux, pour y lire sa pensée.

Mais le médecin resta impénétrable.

Il parut pourtant au journaliste, que la contraction de ses sourcils était plus prononcée et qu'un peu de désapointment perçait à travers son impassibilité.

Il interrogea d'un geste.

D'un geste aussi, qui voulait dire : « je ne sais encore », Charvet répondit.

Quant à Philippe, il s'était retiré dans un coin de la chambre, et là, assis sur une chaise basse, la tête enfouie dans ses deux mains, il paraissait indifférent aux faits et gestes du médecin.

Sa douleur n'admettait point de faux espoir.

Sa conviction ne pouvait plus être entamée.

Cependant Charvet s'était penché sur le corps de Valentine.

Il avait, sans souci du respect de la mort, rabaisse le drap et ouvert les bouillons de la chemise fermée dont on avait revêtu la jeune fille.

Puis, il avait collé son oreille sur le cœur de la pauvre enfant.

Pendant près de cinq minutes, il resta ainsi, courbé en deux, épiant les battements éteints de ce cœur figé.

Sa figure disparaissait entièrement dans les plis du drap.

Impossible, ainsi, de chercher sur son visage la trace de ses impressions.

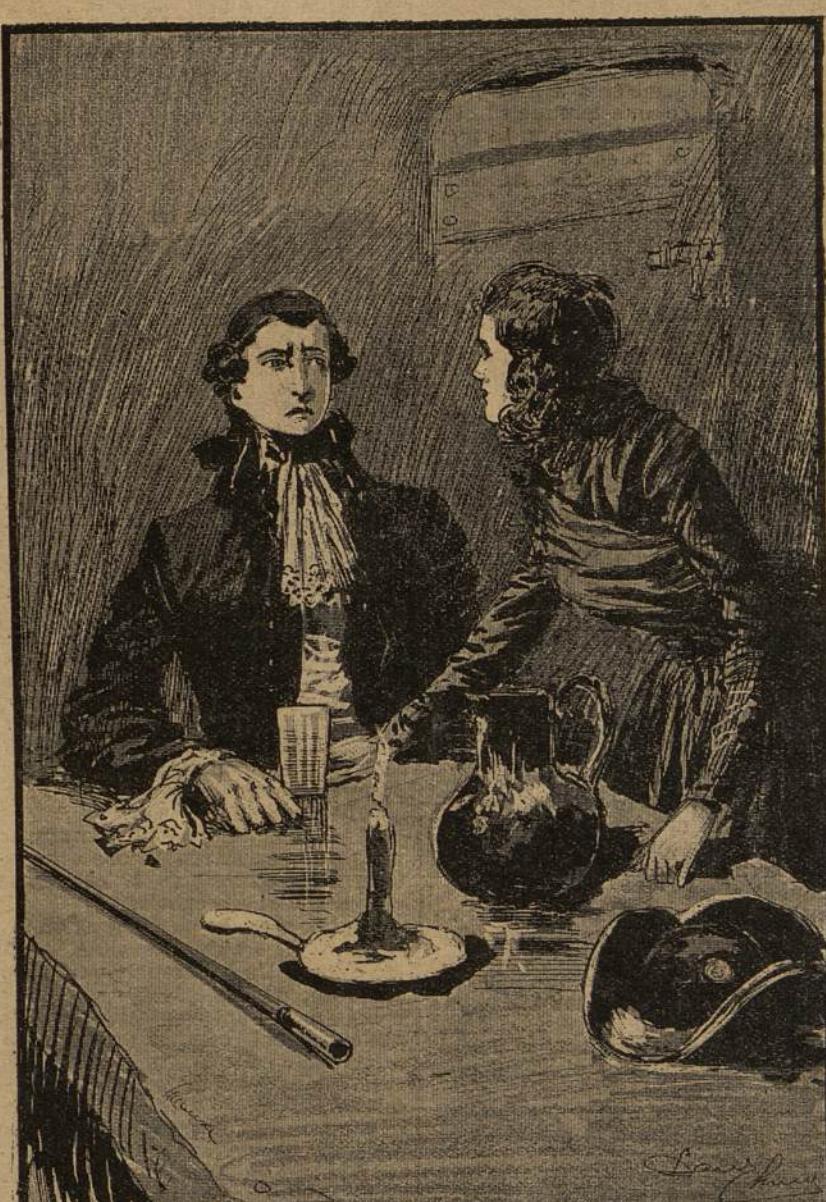
Pourtant, à un moment, Montadert crut le voir tressaillir.

Mais ce fut sans doute une illusion, car il continua sa lugubre observation.

Enfin, il se redressa.

Sa figure exprimait un désapointment absolu.

Il fit avec les deux bras un grand geste de découragement et dit d'une voix sourde :



LA BANDE DES CHAUFFEURS. — Tu souffres ?... n'est-ce pas, François ?...

tent : ta mère, ta sœur... qui t'adorent... et moi-même qui t'aime tendrement et qui t'aiderai à retrouver les meurtriers de Valentine... et à les punir !...

Montadert resta encore quelques minutes avec Philippe.

Un peu avant six heures, le moment de son rendez-vous avec le docteur Charvet approchant, il partit.

— Une dernière fois, Philippe, dit-il en s'en allant, tu assisteras sans répugnance à l'examen de ce médecin.

Philippe eut un geste qui signifiait :

— Mon Dieu ! puisque tu le veux ! puisque tu es assez fou pour espérer je ne sais quelle chimère de cette visite, il faut bien que j'y consentisse !

Le journaliste sourit.

Un fiacre passait à vide ; Montadert le prit et se fit conduire au café Cardinal, où le rendez-vous était fixé.

Exact comme un homme de science, Charvet était installé quand le reporter arriva.

pas, vous vous féliciterez, M. Herbel et vous, de m'avoir admis auprès de Mlle Valentine.

— Que voulez-vous dire ?

— Oh ! rien d'affirmatif ; mais j'ai beaucoup songé depuis la nuit dernière. Et plus je me rappelle certaines particularités, plus elles me confirment dans mes hésitations... dans mes étonnements...

Montadert était haletant.

— Faites attention, docteur, s'écria-t-il, vous allez me donner des espérances insensées !

— Oh ! calmez-vous ! Rien de tout cela n'est précis. Avant tout, il faut que je revole la... la... comment dirai-je ?... Mettons la victime !

En un quart d'heure, le fiacre les transporta tous deux rue Brochant.

Ils trouvèrent Philippe à la même place, toujours en proie à la même torpeur.

A la vue du médecin, il se leva. Charvet lui tendit la main.

— J'étais fou, tout est bien fini... Pardonnez-moi...

Il prit son chapeau et marcha vers la porte.

Mais Montadert le retint.

— Attendez-moi, dit-il ; un mot à Philippe et nous descendrons ensemble.

Il s'approcha de son ami et lui posa la main sur l'épaule.

Philippe se dressa brusquement, comme réveillé en sursaut.

Montadert lui prit la main.

— Nous partons, dit-il, promets-moi de prendre un peu de repos.

Le docteur, qui déjà franchissait la porte de la chambre mortuaire, s'arrêta.

— Monsieur Philippe, dit-il au fiancé de Valentine, vous êtes jeune, robuste, et deux nuits de veille — même douloureuse — sont à la mesure de vos forces. Je vous supplie de ne pas quitter, cette nuit, le corps de votre amie.

Montadert, une fois encore, regarda fixement le médecin.

Celui-ci resta impassible.

Quant à Philippe, rien ne paraissait pouvoir le tirer complètement de sa torpeur.

Cependant il dit :

— Oh ! monsieur, votre recommandation était bien inutile. Jusqu'au moment où le corps de Valentine, cloué dans sa bière, sera jeté dans une fosse, rien au monde ne pourrait m'en séparer.

Charvet salua et sortit.

Montadert serra une dernière fois la main de son ami.

Philippe resta de nouveau seul à seul avec le corps inanimé de sa fiancée.

VIII

Dix heures sonnèrent à la petite pendule qui ornait la cheminée de la chambre de Mlle Suzanne.

Chacun des coups vibra dans le cœur meurtri du malheureux Philippe.

Au milieu du profond silence, leur tintement, pourtant, n'avait pas de tristesse.

Et le bruit cristallin du petit timbre, semblait une musique peu en rapport avec l'aspect funèbre de la pièce.

Philippe Herbel ouvrit la fenêtre.

Elle donnait sur un grand jardin dont les arbres dépouillés frissonnaient au vent de la nuit.

Un froid très vif vint lui piquer la peau.

Mais, insensible à tout ce qui n'était pas sa douleur, Philippe resta longtemps appuyé à la balustrade, les yeux perdus dans le vague du brouillard nocturne.

Devant lui, au delà du jardin, les fenêtres d'une maison voisine, un petit hôtel habité par des artistes, étaient visiblement éclairées.

Par bouffées, des airs de danse, joués au piano, lui arrivaient.

Et, derrière la transparence indiscrète des rideaux de mousseline, des couples enlacés passaient, pareils à des ombres qu'une gaité faisait s'agiter ainsi que des pupazzi.

Et, chose étrange, le contact de cette joie avec sa douleur, de cette vie avec la mort installée derrière lui, n'offensait pas son cœur, et son esprit abattu ne s'en irritait pas.

Un moment il se retourna.

La flamme des deux bougies placées au chevet de la morte tremblait et se courbait sous le souffle de l'air vif qui pénétrait dans la pièce.

Des larmes de cire coulaient le long des flambeaux.

Sous le drap blanc, le corps de Valentine dessinait ses formes rigides.

Et la lueur des lumières se reflétait sur le visage calme et reposé, presque séraphique de la fiancée inanimée.

Philippe contempla longuement ces traits adorés qui, dans quelques heures, allaient être enfermés pour jamais dans le cercueil.

Alors, de grosses larmes coulèrent en silence le long de ses joues.

Il eut la vision de l'avenir bienheureux qui lui aurait été réservé si de lâches ennemis insaisissables et inconnus n'étaient venus lui prendre tout : fiancée, amour, bonheur !

Une des fenêtres de la maison voisine avait été entr'ouverte.

Les gens qui s'amusaient là-bas, qui vivaient, qui s'aimaient, avaient eu besoin d'un peu d'air.

Et les mesures d'un quadrille à la mode, échevelé, trivial, arrivaient bruyamment jusqu'à Philippe.

Le jeune homme, rageusement, referma la fenêtre et se mit à arpenter la pièce, passant et repassant devant le corps de celle qu'il aimait tant et qui n'était plus.

Vers minuit, on frappa doucement à la porte.

C'était Mme Herbel.

— Mon Philippe, dit-elle à son fils, en pressant tendrement sa tête contre sa poitrine et en couvrant son front de baisers, mon Philippe, mon fils bien-aimé, je te supplie de prendre un peu de repos. Ta sœur vient de se coucher. Va dormir un peu. Je veillerai à ta place.

Philippe, doucement, se dégagée de l'étreinte. Et d'une voix tendre, mais ferme, où perçait sa résolution inébranlable, il dit :

— N'insistez pas, maman ; vous savez bien que je ne me séparerai de Valentine que lorsque je ne pourrai plus faire autrement.

— Permettez, au moins, que je reste près de toi... Si tu savais combien je souffre de te savoir là, tout seul avec ta douleur. Oh ! laisse-moi m'asseoir sur ce fauteuil. Tu te mettras à mes pieds sur ce tabouret, comme lorsque tu étais petit et, la tête sur mes genoux, tu pleureras avec moi, tu me diras toutes tes peines et je tâcherai de te consoler un peu.

Philippe leva sur sa mère des yeux pleins d'amour et de reconnaissance.

Il la prit dans ses bras et l'embrassa longuement.

Puis il la poussa doucement vers la porte.

Mme Herbel eut un long soupir et, silencieuse, voyant bien que son fils voulait être seul, elle se retira.

Philippe étouffait.

Il ouvrit de nouveau la fenêtre et bagna son front plein de sueur dans l'air glacé de la nuit.

En face, on dansait toujours, et des cris, des rires, des chants s'envoyaient maintenant par l'une des fenêtres entrouvertes.

Des heures sonnèrent successivement.

Philippe semblait incrusté à l'appui de bois de la croisée.

Enfin, vers deux heures, il sentit un long frisson et, tout grelotant, il referma l'espagnole.

Il se plongea, pour se réchauffer, dans le grand fauteuil où sa mère, tout à l'heure, s'était assise.

La tête renversée en arrière, faisant face au lit de la morte, il ne tarda pas à s'assoupir.

Un phénomène étrange, fantastique, se produisit alors.

Dans l'état de somnolence où se trouvait le jeune homme, et qui n'était ni le sommeil complet, ni la veille, à travers le rideau de ses cils presque clos, il cessa de percevoir nettement les objets qui l'entouraient.

Le lit paraissait se rapprocher de lui, mais les lignes estompées n'avaient plus que de vagues contours.

Il lui sembla alors qu'un des bras de sa fiancée n'était plus à la même place, sur le drap.

Il s'était replié et la main, maintenant, était placée sur la poitrine de Valentine, comme pour y comprimer une douleur intérieure.

Il voulut se lever, mais n'y parvint pas.

Il était cloué à son fauteuil comme par une sorte de léthargie paralysante.

Un moment, ses yeux se fermèrent complètement et tout disparut.

Mais au fond de l'obscurité de ses paupières closes, il vit passer des lumières.

C'était comme une théorie de jeunes communiantes qui, voilées de blanc, un cierge à la main, défilaient, escortant quelqu'un ou quelque chose.

Le rêve, un rêve affreux, s'empara de son cerveau.

Tout à coup, la double file des pénitentes s'écarta, et il vit s'avancer lentement un char funèbre attelé de chevaux blancs, empanaché de blanc et tellement couvert de fleurs qu'il ressemblait à un énorme bouquet de roses blanches et de lys.

Seul, le cocher faisait une tache noire sur toute cette neige.

Le corbillard s'avança lentement vers lui et s'arrêta.

Il vit s'agiter les fleurs...

Une petite main en sortit qui faisait de grands efforts pour les écarter et livrer passage au corps à qui elle appartenait...

Puis une voix plaintive, suppliante, étouffée, arriva jusqu'à lui, l'appelant par son nom...

— Philippe !... Philippe !...

Brusquement, il se réveilla... couvert de sueur, la gorge serrée par l'angoisse.

Il regarda devant lui et se dressa, terrorisé.

Ce déplacement du bras qu'il avait pris pour une hallucination de son cauchemar, était bien réel...

La main gauche de Valentine était crispée sur sa poitrine et les doigts recourbés semblaient s'enfoncer dans la chair.

Philippe courut vers le lit, releva brusquement le rideau de mousseline et recula épouvanté...

Les yeux de la morte étaient grands ouverts, et le regardaient d'un regard doux et triste, d'un regard vivant !...

Les traits n'avaient plus leur contraction mortelle. Un peu de rose apparaissait aux pommettes. Un léger frémissement agitait comme des ailes les narines nacrées de la jeune fille.

Les lèvres s'entr'ouvrirent.

Et cette voix, cette voix qu'il venait d'entendre dans son rêve, cette voix qu'il croyait à jamais éteinte, il l'entendit distinctement, qui murmuraient comme un appel douloureux et tendre :

— Philippe !... Philippe !...

Philippe poussa un cri terrible... un cri de joie, un cri d'effroi.

Il recula, épouvanté, jusqu'au mur.

Les yeux de la ressuscitée le suivraient, doux et tendres — avec une lente supplication, un appel des lèvres, un effort pour tendre vers le sauveur désiré ses pauvres mains amaigries, blanches encore de leur blancheur de mort.

Et sa bouche, une nouvelle fois, appela, en un murmure à peine perceptible :

— Philippe ! Philippe !

Cette fois, le jeune homme n'eut plus peur.

D'un bond, il s'élança.

Il prit les mains de Valentine, ces petites mains toutes glacées encore, et les couvrit de baisers et de larmes chaudes.

— Vivante ! râlait-il à travers ses sanglots joyeux. Vivante !... Miracle... inexplicable !... Valentine !... ma bien-aimée.

La jeune fille avait laissé glisser sa tête pâle le long de l'oreiller, et, sans pouvoir parler encore, elle regardait son fiancé de tout près.

Et sa bouche voulut murmurer des mots que ses lèvres encore à demi-sclérées, contractées par la catalepsie, ne pouvaient laisser sortir.

Tout à coup la porte s'ouvrit.

Le cri de Philippe avait été entendu, et c'était Mme Herbel qui accourrait anxiouse, effarée.

En entendant entrer, le fils de Mme Herbel comprit que c'était sa mère.

Il devina tout de suite que la stupéfaction, l'effroi de voir vivante une morte pourrait la frapper d'une émotion peut-être mortelle.

Il se releva brusquement, tira le rideau soulevé et courut se placer entre la porte et le lit.

— Qu'as-tu, mon enfant ? s'écria Mme Herbel, pâle d'inquiétude ; pourquoi ce cri ? Qu'est-il arrivé ?...

— Oh ! rien, mère, presque rien, dit Philippe, suffoqué par la joie et l'émotion.

Et, riant, pleurant, affolé, il entraîna sa mère vers le fond de la pièce.

Mme Herbel le regardait avec effroi.

Un instant la pensée lui vint qu'il était devenu fou.

— Embrasse-moi, mère, embrasse-moi bien fort...

Et le jeune homme couvrait le visage maternel de baisers sans nombre et baignait les traits de la bonne dame de larmes intarissables.

— Mais enfin, que se passe-t-il ? demanda la pauvre femme de plus en plus stupéfaite.

— Mère, aie du courage... il en faut souvent plus contre la joie, la joie inespérée, invraisemblable, miraculeuse, que contre la douleur !...

— De quelle joie, parles-tu, mon pauvre enfant chéri ?... Quelle joie est possible pour toi en une nuit pareille ?

— Mère, dit enfin Philippe, brusquement, tout d'un coup, mère, Valentine est vivante !... vivante !... entendis-tu ? vivante !...

Cette fois, ce fut bien fini. La pauvre

mère ne douta plus que la douleur eût fait perdre à son fils la raison et le jugement.

Mais Philippe continua :

— Allons, mère, rassemble tout ton courage... fortifie-toi contre la surprise et la joie.

Et, lui prenant la main, il l'attira vers le lit où Valentine venait de s'éveiller de sa longue léthargie.

Il souleva le rideau.

Mme Herbel, terrifiée, vit les yeux de la jeune fille grands ouverts et qui se fixaient sur elle, avec un regard plein de tendresse et de douceur.

Elle recula et serait tombée, si son fils ne l'eût retenue dans ses bras.

Pourtant elle se remit vite.

— Tu vois bien, mère, que je ne suis pas fou ! dit Philippe ; elle vit, elle vit... elle est sauvée... et tout le bonheur rêvé s'accomplira.

Il raconta alors à sa mère tout ce qui venait de se passer.

Mme Herbel n'en pouvait croire ni ses yeux, ni ses oreilles.

Mais ce qui

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

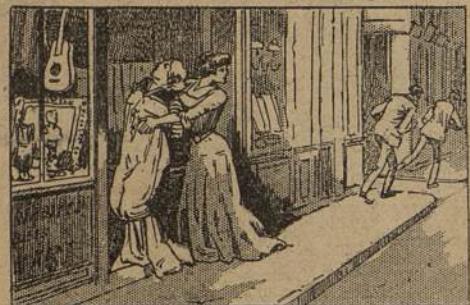
UN DRAME DE FAMILLE. — Un très dououreux drame de famille a eu son dénouement devant la Cour d'assises de la Seine. M. Henry de La Loge de Saint-Brisson, qui comparaisait devant le jury, a quarante et un ans. Il est chancier de résidence aux colonies. Il perdit sa mère très jeune, et son père devait gérer sa fortune qui se montait à 900.000 francs. Lorsque le jeune homme devint majeur, son père lui déclara avoir dissipé ses biens en spéculations malheureuses. M. Henry de Saint-Brisson se résigna tout d'abord. Puis, bientôt, il adressa à son père des demandes d'argent, l'accusant de ne pas avoir dissipé toute sa fortune et de continuer à mener grand train. M. de Saint-Brisson père s'était marié une seconde fois et, de nouveau veuf, il avait épousé en troisièmes noces une amie de la belle-sœur de sa seconde femme.

Henry de Saint-Brisson, supposant que sa belle-mère, son père et M^{me} de Fondville, qui avait été la belle-sœur de son père, vivaient luxueusement avec le reste de la fortune qui aurait légitimement été à lui revenir, alors qu'il était ruiné, et se voyant refuser des subsides, alla un jour demander à M^{me} de Fondville une explication et, dans un moment de colère, fit feu sur elle, sans l'atteindre.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS PARIS

POUR DÉFENDRE UN PRÊTRE. — Des apaches insultaient un prêtre devant l'église de Belleville. Un jeune homme qui passait prit la défense de l'ecclésiastique et voulut infliger une leçon à un des chenapans. Mais, à ce moment, l'un des apaches s'approcha et traîna le surpris par derrière et lui enfonce jusqu'à la garde un long poignard entre les deux épaules. Le jeune homme est grièvement blessé. (XIX^e Arr^e.)



AMATEURS D'ANTIQUITÉS. — Deux hommes, élégamment vêtus, se présentent l'autre matin, rue de Babylone, chez une marchande d'antiquités. Pendant que celle-ci leur montre différents objets, les deux hommes se jetèrent sur elle et lui lièrent les jambes. La malheureuse put se traîner jusqu'à sa porte, entraînant les deux bandits. Une voisine arriva, et les malfaiteurs prirent la fuite, emportant des bijoux, et laissant leur victime évanouie. (VII^e Arr^e.)



UNE BATAILLE RANGÉE. — Quai de la Mégisserie, deux hommes parlaient, arrêtés au bord du trottoir. Deux individus passèrent, et l'un d'eux, à bout portant, fit feu sur les deux premiers. L'un de ceux-ci saisit son canouet et en frappa quatre fois son agresseur qui fut grièvement atteint. (I^e Arr^e.)



VENGEANCE D'AMOUREUX. — Une jeune brochouse regagnait son domicile, rue Vercingétorix, en compagnie d'une amie, quand un individu dont elle se repoussait depuis longtemps les assiduités, se dressa devant elles. Avant qu'elles aient pu fuir, l'individu tira deux coups de revolver. L'amie de la jeune fille, atteinte en plein front, a été tuée. (XIV^e Arr^e.)

dre. Il était donc poursuivi pour tentative de meurtre devant le jury.

M. de Saint-Brisson père est venu témoigner. Déposition émouvante : le père reconnaissant avoir ruiné son fils, et se retrouvant face à face avec lui en Cour d'assises. Tout un drame ! Après une très remarquable plaidoirie de M. Robert Bernstein, M. Henry de Saint-Brisson a été acquitté.

MEURTRIER CONDAMNÉ. — Agneta, condamnée à mort par la Cour d'assises des Alpes-Maritimes, le 4 mars 1909, dont l'arrêt fut cassé par la Cour de cassation, le 29 mars 1909, a été jugée par la Cour d'assises du Var. Reconnue coupable, avec circonstances atténuantes, il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

LES DEVALISEURS D'ÉGLISES. — Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1908, un vol fut commis, avec effraction, dans l'église de Cheignieu-la-Balme (Ain). Une porte latérale de l'église avait été fracturée à l'aide d'une pince, la serrure avait été faussée et le pêne tordu ; la porte du tabernacle avait été ouverte de la même façon ; quant à la porte de la sacristie, comme elle fermait mal, une seule pesée avait suffi pour la faire céder sans que la serrure soit faussée. On avait soustrait les objets suivants : dans le tabernacle, un ciboire en argent doré, quelques hosties et un corporal ; à l'intérieur d'une credence placée dans la sacristie, un calice dont la coupe était en argent doré et le pied en métal blanc, un ostensorio en métal doré, une patène en argent doré et plusieurs hosties ; enfin, sur diverses tables de la sacristie, quelque menue monnaie de billet et une navette en métal blanc, le tout valant approximativement 400 francs.

Malgré les plus actives recherches, l'auteur de ce vol était resté inconnu, lorsqu'en octobre 1908, l'abbé Chatelain, de la paroisse de Cheignieu-la-Balme, apprit qu'un nommé Thomas, sujet français poursuivi en Suisse pour des vols d'églises, avait été trouvé porteur, lors de son arrestation, de divers objets du culte, dont le signalé correspondait à celui des objets volés à Cheignieu-la-Balme.

Thomas, arrêté en Suisse et ramené à Belley, vient de comparaître devant la Cour d'assises de Bourg. Il prétend avoir reçu ces objets en 1897 d'un de ses débiteurs et les avoir lui-même remis à un de ses créanciers qui les lui aurait plus tard rendus ; il les aurait ensuite déposés chez sa mère à Ressillon, et au bout de deux ans, les aurait repris pour essayer de les vendre en Suisse. Mais ces explications, d'ailleurs peu vraisemblables, ne sont confirmées par rien ; elles sont même démenties formellement par la mère de l'accusé. Thomas est certainement un de ces pillards d'églises auxquels appartenait le sinistre Delaunay, assassin de M. Blot et de l'inspecteur Mugat.

La réputation de Thomas est mauvaise. Il

UN MÉTIER PÉRILLEUX

L'assassinat du sous-chef de la Sûreté et de l'inspecteur Mugat ramène l'attention sur la vie périlleuse des malheureux policiers chargés de nous protéger contre les exploits des apaches.

Cependant on a conservé le souvenir d'un chef de la Sûreté parisienne, nommé Jacob, qui sut attirer l'affection des bandits et mériter le titre de « Père des assassins ».

Si nous en croyons un de nos confrères, ce prédecesseur de M. Hamard, pendant toute sa vie et surtout pendant les quatre années qu'il fut à la tête du service de la Sûreté, entretenait les meilleurs rapports avec tout le monde.

Le misérable qui surnomma M. Jacob de « père des assassins », s'appelait Albert, un des auteurs du crime de la Tour de Malakoff qui fit grand bruit en 1877. Albert ne garda pas rançune au chef de la Sûreté auquel il dut d'être livré au bourreau.

La tête de cet assassin tomba le 25 octobre 1877 et, comme un orateur de la dernière heure, Albert voulut parler au pied de l'échafaud. On lui fit comprendre que c'était interdit ; alors, il pria M. Jacob de lui serrer la main.

Le chef de la Sûreté s'étant empressé de satisfaire à ce désir, le condamné à mort, ému, s'écra d'un air de conviction :

— Je suis heureux !

Et, s'adressant aux personnes présentes, il ajouta en désignant M. Jacob :

— C'est le plus brave des citoyens !

Ce ne fut pas le seul trait de cet assassin à l'adresse de M. Jacob. Dans sa cellule des condamnés à mort, à la Grande-Roquette, il avait placé, sous pli cacheté, un papier secret qui devait mettre la justice sur la trace des criminels recherchés ; mais on ne devait en prendre connaissance que le jour où son pourvoi serait rejeté. Le papier fut ouvert ; il contenait ces mots :

— Faites arrêter l'exécuteur Roch : c'est l'homme qui me déplaît le plus en France : quant à M. Jacob, je le vénère : c'est le père des malheureux assassins.

C'est sans doute la première fois qu'un chef de la Sûreté fut si tendrement chéri par un criminel.

a déjà subi huit condamnations dont une à cinq ans de réclusion pour vol qualifié.

L'accusé, d'une haute stature et d'une audace insolente, se défend avec énergie et nie tout obstinément.

La comparution de la vieille mère de Thomas, pauvre femme qui ne s'exprime qu'en patois et semble avoir peur de son fils, est très émouvante.

Après plaidoirie de M^{me} Dérognat, le jury rend un verdict affirmatif sans atténuation.

En conséquence, la Cour condamne Thomas à huit ans de travaux forcés et à la relégation.

Le condamné accueille ce verdict en ricanant.

UN DRAME CHEZ LES CHIFFONNIERS.

Deux chiffonniers, M. Ledoigt et sa femme, qui habitent Saint-Ouen, étaient en butte aux vexations d'une bande de jeunes ouvriers, parmi lesquels figurait Boecke, âgé de vingt-deux ans.

Le 7 décembre dernier, Boecke guetta le chiffonnier à sa sortie d'un débit de vins, et proféra à son adresse des paroles de menace.

— Je t'en veux, lui dit-il, et tu n'as pas besoin de savoir pourquoi. Veux-tu te battre ?

M. Ledoigt n'avait pas peur. Il enleva son paletot pour lutter. Mais, à peine avait-il fait ce geste crâne, que Boecke tira sur lui deux coups de revolver, dont l'un l'atteignit au ventre. Le malheureux Ledoigt tomba et succomba le lendemain.

Boecke, devant la Cour d'assises de la Seine, a prétendu qu'il avait été provoqué. Mais son assertion ayant été démentie, il a été, après plaidoirie de M^{me} Albert Dusart, condamné à sept ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour.

L'ASSASSINAT DE SIR CURZON WYLLIE. — L'Hindou Dhingra vient d'être jugé et son procès n'a pas duré deux heures. Il est accusé d'avoir tué sir Curzon Wyllie, aide de camp du secrétaire d'Etat pour les Indes. L'Œil de la Police a reproduit, il y a quinze jours, cette scène tragique.

Le lord-chef justice demanda à Dhingra s'il plaidait coupable ou non coupable. Celui-ci répondit qu'il ne reconnaissait pas au tribunal britannique le droit de le juger.

— Ce que j'ai fait est un acte de patricisme.

Mais on ramène l'Hindou à la question, et il répond :

— Selon mon opinion, je plaide non coupable. Ma défense est contenue dans le document qui a été saisi sur moi.

Sans bouger de la salle, le jury rendit un verdict de culpabilité.

S'adressant à Dhingra, le lord-chef justice lui demanda s'il a quelque chose à ajouter. L'étudiant se lève alors et dit :

— Je vous remercie de me condamner à mort. Je suis fier de donner ma vie pour la cause de mon pays. Souvenez-vous seulement que notre jour viendra.

— C'est tout ce que j'ai à dire.

Après le prononcé de la sentence, condam-

nant Dhingra à mort, le solliciteur de la famille de celui-ci se lève et, au nom de cette famille, répudie l'acte et les motifs de l'acte commis par le condamné.

UNE SCÈNE DE SAUVAGERIE.

La Cour d'assises de Glamorgan (Angleterre) vient d'avoir à juger un cas de cruauté d'une sauvagerie extrême. Dans un premier procès, le jury n'avait pas osé condamner le prévenu Albert Chegwidden, accusé d'avoir infligé à sa maîtresse, Caroline O'Brien, des blessures graves, dans des circonstances atroces, mais sa culpabilité n'avait pas pu être entièrement démontrée.

Après une querelle, il menaça sa maîtresse de la brûler vive et lança sur elle une lampe à pétrole allumée. La malheureuse femme parvint à éteindre les flammes, en se roulant dans un édredon. Alors, le misérable se précipita sur elle, lui arracha à demi ses vêtements, puis, l'ayant attachée sur son lit, s'assit sur sa poitrine, une boîte d'allumettes à la main, et il mit le feu à ses vêtements et la laissa tranquillement brûler.

L'accusé s'est défendu énergiquement de cette épouvantable cruauté et prétend que, pendant une crise d'alcoolisme, sa femme s'était renversé une lampe sur le corps.

Le jury a reconnu Chegwidden coupable et le juge a réservé la sentence.

Il est probable qu'on examinera son état mental.



LA SEMAINE CRIMINELLE AUTOUR DE PARIS

TENTATIVE DE MEURTRE. — Une femme reprochait à son mari ses habitudes d'intempérance. Le mari étant rentré l'autre soir, en retard, une discussion éclata. A bout d'arguments et dans un accès de colère, la femme tira un coup de revolver sur son mari qui s'affaissa dans une mare de sang, la balle l'ayant atteint dans la poitrine, au-dessus du cœur. Son état est désespéré.

SAINT-OUEN.



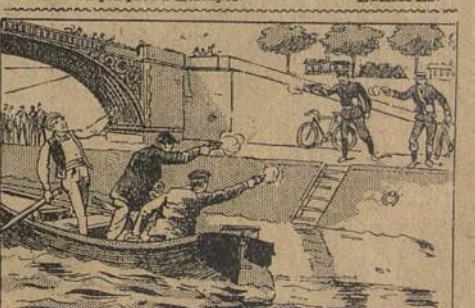
UN BAL TROUBLÉ. — Pendant qu'il y avait fête à la maison de retraite des Petites-Ménagères, des musiciens et des pompiers s'étaient attablés dans un bal voisin. Des apaches survinrent qui les bousculèrent. Deux pompiers voulurent les mettre à la raison, mais l'un d'eux, frappé d'un coup de canne dans le dos, dut être transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

ISSY-LES-MOULINEAUX.



UN FOU DANS UN TRAIN. — L'express Paris-Bordeaux arrivait dans la matinée à Monnerville, quand la sonnette d'alarme retentit. Le train stoppa et le chef de train accourut. En même temps, d'un wagon bondit un homme, les yeux bandés ; il se jeta sur le chef de train et le frappa avec la dernière brutalité. Les voyageurs durent arracher le malheureux employé à son agresseur, un pauvre fou, qui a été déporté au parquet d'Étampes.

ÉTAMPES.



ENTRE CANOTIERS ET AGENTS. — Des canotiers ayant volé une embarcation à un loueur, des agents se mirent à leur recherche. Ils les aperçurent au pont de Clichy. Ils leur crièrent d'aborder, mais les canotiers firent feu sur eux. Les agents répondirent et un des canotiers fut atteint au ventre. Devant la gravité de la blessure, les jeunes gens abordèrent et furent arrêtés.

ASNIÈRES.



LA SEMAINE CRIMINELLE dans le Midi et le Centre

LE DÉPIT DU LUTTEUR. — Près de Firminy, dans un terrain vague où s'étaient assemblés, pour lutter et boire du vin, plusieurs pisteur, deux de ces derniers luttaient depuis un moment.

L'un d'eux, furieux de ne pas pouvoir venir à bout de son adversaire, et excité par la boisson, a sorti son couteau et a frappé l'autre, qui, atteint à l'aine et l'artère fémorale coupée, est tombé à terre.

Le malheureux a succombé peu après.

SAINTE-ETIENNE.



UN DRAME DANS UNE PRISON. — Le paroissien Faure, condamné à 20 ans de travaux forcés, était enfermé dans une cellule avec un jeune homme de 20 ans, qui a perdu la raison. Le criminel, dans un accès de rage, a tenté de l'étrangler. Sans l'arrivée du gardien, il aurait achevé le malheureux.

SAINTE-ETIENNE.

UNE AGGRESSION. — Un ouvrier passait dans une ruelle midi, quand quatre individus se jetèrent sur lui et l'assassinèrent avec la dernière brutalité. Roué de coups, blessé la figure en sang, le malheureux ouvrier n'a eu d'autre ressource que de porter plainte contre les quatre apaches.

SAINTE-ETIENNE.

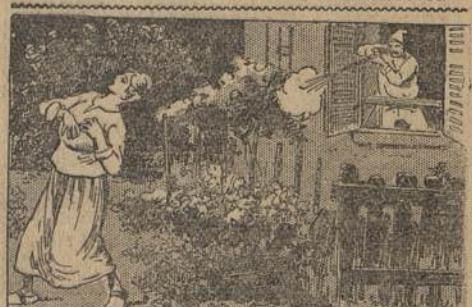


ACOUPS DE CHAISE. — Trois Algériens se prirent de querelle sur la promenade du Couloubret. Exaspéré, l'un d'eux s'empara d'une chaise à la terrasse d'un café et en asséna un coup terrible sur la tête d'un de ses adversaires. Celui-ci, inondé de sang, eut cependant la force de tirer son couteau et de frapper son agresseur qui eut le bras droit entièrement traversé.

AX-LES-THERMES.

LA MAIN COUPEE. — Une ménagère avait laissé seuls chez elle son petit garçon et sa fille. Le bambin, qui avait vu sa mère couper du bois pour sa cuisine, s'empara d'une hachette à son départ, et, à son tour, se mit à frapper à tour de bras sur un bâtiot. Sa petite sœur, qui avait pu se trainer jusque-là, mit inconsciemment sa main droite sur le « plect », pendant que la hachette continuait à se relever et à retomber. La mainotte fut horriblement coupée en divers endroits.

LE CREUSOT.



FATALE MEPRISE. — Un employé de tannerie, entendant ses chiens aboyer la nuit, s'arma d'un fusil et ouvrit sa fenêtre. Il aperçut tout à coup une ombre humaine et fit feu. Un crâne déchirant retomba; l'employé avait tiré sur sa femme qui avait voulu, de son côté, se rendre compte de la cause de l'agitation des chiens. L'état de la blessée est alarmant.

BÉZIERS.



LE CRIME D'UN VIEILLARD. — Un septuagénaire habitant Villalier, vint à Conques où sa femme est servante; le vieux voulait vivre aux crochets de sa femme. Une discussion éclata entre les deux époux et le vieillard fit feu sur sa femme qui, fort heureusement, n'eut qu'une blessure légère.

CARCASSONNE.

UN PÈRE DÉNATURE

I
Couchée dans son lit, la tête appuyée sur son oreiller, la femme de Carol commençait à sommeiller.

Depuis de longs mois déjà, elle souffrait d'un mal terrible, qui, assurait le médecin, devait fatallement l'emporter dans un temps donné.

Carol était un excellent acrobate, un gymnaste de premier ordre, qui avait eu son heure de célébrité, mais, sans engagement aucun à l'heure actuelle, il se demandait comment il allait se tirer de la mauvaise passe dans laquelle il se trouvait pour l'instant...

— Dis donc, fiston, s'écria-t-il soudain, en relevant la tête, qu'il avait, jusque-là, tenu entre ses mains.

— Oui, père ! fit Jean Carol, un gamin de douze à treize ans, à la figure intelligente, à l'œil franchement ouvert.

— Te souviens-tu de ce numéro que nous faisions à Bruxelles ?

— Quand je plongeais du trapèze dans le filet ?

— Oui.

— Ah ! je m'en souviens bien, et des applaudissements qu'on nous donnait, de l'argent qu'on gagnait aussi. Je voudrais bien y être encore, à Bruxelles ! Maman était en bonne santé alors...

— Tu n'as pas oublié les leçons de natation que je t'avais fait donner ?

— Non, père. Pourquoi ?

— Oserais-tu sauter dans l'eau du haut d'un pont ?

— S'il le faut, j'essayerai.

— J'ai une idée qui peut réussir, et en nous procurant le nécessaire, pour quelque temps du moins, nous permettre de soigner ta pauvre mère, comme son état l'exige.

— Parle vite, alors, père. Je ferai tout ce que tu croiras utile.

— Tu sais, petit, combien, dans un cas de détresse, qui pousse un malheureux à se laisser aller à un acte de désespoir, il se trouve d'âmes charitables et compatissantes pour lui venir en aide ? Voici donc ce que j'ai imaginé : du haut de l'un des ponts de la Seine, les plus fréquentés, à l'heure où y passe le plus de monde, deux malheureux, un homme et un garçonnet, s'appuieront sur le parapet, puis le garçonnet se jetera à l'eau, et l'homme, plongeant à son tour, se portera à son secours et parviendra à le sauver. Tu as compris, n'est-ce pas, que c'est de moi qu'il s'agit ?

— La foule amassée pour assister à ce sauvetage mouvementé, nous acclame, on veut savoir la vérité, et c'est bien rare si l'on ne fait pas une collecte en notre faveur, quand on aura appris la vérité.

— C'est donc un secours immédiat.

— Mais cet acte, de désespoir de sa part, de courage de la mienne, est relaté le lendemain dans tous les journaux, rappelle nos noms au public, et qui sait si les Carol ne trouveront pas ainsi un engagement dans quelque cirque, pour y créer un numéro sensationnel ?

— En tout cas, c'est un coup à tenter. Tu sens-tu le courage de me seconder, fiston ?

— Oui, père. Ne faisons-nous pas, d'ailleurs, cette pieuse supercherie pour tenter de sauver maman ?

— Brave cœur ! s'écria Carol, en l'embrassant.

II

Vers midi, très nombreux sont les passants qui traversent le Pont-Neuf, et, si beaucoup d'entre eux sont affairés, pressés de rentrer déjeuner chez eux, les badauds ne manquent pas non plus.

La Seine, avec son va-et-vient de bateaux, de remorqueurs et de péniches, offre un grand intérêt à bien des flâneurs.

Un homme et un enfant, misérablement vêtus, appuyés sur le parapet du pont, contemplaient l'eau en silence, et ceux qui se trouvaient le plus rapprochés d'eux n'avaient pu s'empêcher de remarquer la maigre et les traits émaciés du garçonnet, et ceux de l'homme, qui accusaient de longues souffrances, ravagés qu'ils étaient par le besoin. On sentait là un de ces drames poignants de la misère...

Soudain, dans un brusque mouvement inattendu, l'enfant enjamba le parapet, voulant, sans doute, sauter dans le fleuve.

Et il se produisit alors cette chose terrible, que l'homme qui se trouvait à ses côtés, au lieu de chercher à l'en empêcher, en le saisissant par ses vêtements, comme il eût pu aisément le faire, lui donna une vigoureuse poussée, qui le fit tomber à l'eau.

Ce ne fut qu'un cri d'horreur dans la foule. L'homme, à ce moment, voulut se jeter à son tour dans la Seine, mais vingt bras le retenirent.

Il eût beau tenter de se dégager, la foule le maîtrisait, hurlant après lui :

— Le misérable !
— C'est lui qui a jeté le petit à l'eau !

— Faut le lyncher !
Et les coups tombaient dru sur lui, tandis qu'il criait :

— Mais lâchez-moi donc ! Vous voyez bien qu'il va se noyer ! Laissez-moi le sauver. C'est mon enfant !

— Ah ! le gredin ! continuait la foule.
— C'est un père dénaturé !

— Encore un enfant martyr !
Pendant ce temps, les spectateurs pou-

vaient apercevoir dans les eaux du fleuve le malheureux garçonnet qui, revenu à la surface, se trouvait entraîné par le courant.

On l'entendait crier :

— Père, père ! au secours !

Tandis que ses deux bras sortaient de l'eau, s'élevaient, supplices.

Puis, tandis qu'on maintenait l'homme à terre, et que des agents accourus en toute hâte s'emparaient de lui, un brave homme, vêtu en ouvrier, n'écoutant que son courage, grimpa sur le parapet et plongea, s'élançant au secours du gamin.

Du haut du pont, la foule suivait avec une émotion compréhensible, les péripéties du sauvetage.

On avait vu l'enfant disparaître de nouveau sous l'eau, et le sauveteur lutter avec énergie contre le courant.

C'était, cependant, un nageur émérite, il n'en fallait pas douter, et un cri de satisfaction partit de la foule, quand on l'aperçut enfin saisir l'enfant, au moment où il allait disparaître pour la troisième fois.

Il le tenait sous un bras, nageant vigoureusement de l'autre, pour gagner les bords de l'île du Vert-Galant.

Mais déjà des marins, montés en barque, avaient rejoint sauveteur et sauvé, et les ramenaient à terre.

Les spectateurs, rassurés maintenant sur leur sort, se retournèrent alors sur celui qu'on traitait déjà d'assassin.

Quatre agents le maintenaient solidement, et le protégeaient du mieux qu'ils pouvaient contre la fureur de la foule.

Coups de cannes et de parapluies, horions de toute sorte l'atteignaient néanmoins, et c'est les vêtements en lambeaux qu'il pénétra enfin au poste de police, tandis qu'au dehors, la foule, repoussée par de nombreux agents, hurlait :

— A mort ! à mort, le misérable !

III

— Monsieur le commissaire, fit l'homme, quand il fut interrogé le lendemain, tout ceci n'est que du « chique ».

— C'est vous qui le dites. Il y a plus de vingt personnes qui vous ont vu pousser l'enfant dans l'eau, du haut du Pont-Neuf. Et d'abord, vos nom et prénoms ?

— Dominique Carol.

— Profession ?

— Acrobate et gymnaste.

— Et vous dites que cet enfant ? ...

— Est mon propre fils. Nous sommes dans la plus profonde misère, et j'avais eu l'idée de toute cette mise en scène, pour attirer l'attention sur notre malheureux cas. Mon fils sait très bien nager, et je devais sauter dans la Seine aussitôt après lui pour le sauver. C'est la foule qui m'en a empêché...

— A ce moment, on annonça au commissaire l'arrivée du sauveteur et du jeune escrapi.

Celui-ci, confronté avec son père, corroborait son dire.

— Alors, c'était une comédie ! s'écria l'homme, qui avait sauvé Jean Carol. Eh bien, mon petit, tu as de la chance que je sois passé sur le Pont-Neuf à ce moment-là !

Le commissaire félicita chaleureusement le sauveteur, un brave ouvrier, champion de natation, qui s'entraînait pour l'épreuve de la traversée de Paris à la nage.

Le magistrat admonesta violemment les deux Carol, en remettant le père en liberté.

Comme tous deux sortaient du commissariat, une automobile s'y arrêtait, et un homme richement vêtu en sortait, demandant à l'agent de planter si Carol était toujours là.

— Tenez, monsieur, fit l'agent, le voilà qui s'éloigne là-bas avec son fils.

En un instant le nouvel arrivant les eut rejoints.

— C'est vous Carol ? lui demanda-t-il.

— Oui.

— J'ai lu votre histoire dans les journaux. Vous êtes bien les deux gymnastes qui ont donné des représentations il y a quelque temps ?

— Oui.

— Eh bien, si vous voulez faire ce même numéro, au cirque Franz, à Berlin, où nous avons une grande et profonde piscine, je vous engage pour trois mois à quinze louis par représentation.

— Enfin, sauvés ! s'écrieront les deux artistes.

(Reproduction interdite)

UN SINGULIER JUGEMENT

Il nous avait toujours semblé que les bijoux offerts par de généreux parents ou amis à une jeune fille, le jour de son mariage, pouvaient être considérés comme la moins contestable de ses propriétés.

Tel n'est pas l'avis des juges américains. Dans un récent procès soutenu par une lady de la plus haute aristocratie new-yorkaise contre son mari, les tribunaux ont décidé que « les bijoux de la femme ne lui sont pas donnés pour son agrément personnel, mais pour lui permettre de tenir son rang dans la société ; comme ce rang lui est procuré par le mari, c'est au mari qu'appartiennent les bijoux ».

Inutile d'ajouter que les magistrats qui ont tranché cette question, voient se soulever contre eux toutes les dames de la libre Amérique.



LA SEMAINE CRIMINELLE dans la Vallée du Rhône

LA MORT DU DOUANIER. — Un douanier faisait une ronde sur le boulevard du Littoral, près de la cabane où reposait le brigadier. Ce dernier a entendu un bruit de voix, suivie d'une série de détonations ; il a sauté du lit de camp et est sorti sur le boulevard juste à temps pour recevoir dans ses bras le douanier, qui lui a dit : « Un soldat m'a tiré dessus et s'est enfuì vers le cap Brun ! »

Puis le douanier a succombé ; l'infortuné avait une bles-

ure à la gorge et une autre sous le sein gauche.

TOULON.



MEURTRE MYSTÈRIEUX. — Un jeune homme de 25 ans sortait, vers 10 heures du soir, d'un débit de vins. Tout à coup, trois individus qui se dissimulaient dans une encoignure, tirèrent sur lui une douzaine de coups de revolver. Le jeune homme atteint à l'abdomen tomba et expira pendant que les meurtriers prenaient la fuite.

TOULON.

RIXE ENTRE OUVRIERS. — Une rixe violente qui s'est terminée par des coups de couteau, a éclaté à Saint-Cergues. Trois ouvriers italiens se prirent de querelle pour un motif futile, au sujet de leur travail. Ils sortirent leurs couteaux et l'un des combattants s'affaissa bientôt. Il venait d'être frappé de plusieurs coups de cette arme au cou et au ventre. L'agresseur a passé la frontière et s'est enfuì en Suisse.

ANNEMASSE.



Dégradation de l'artilleur Priol

Priol, l'artilleur-ordonnance qui tenta de tuer, à Versailles, Mlle Suzanne Briard, fille de son capitaine, a été dégradé dans la cour de l'Ecole militaire.

Livide, les yeux baissés, le condamné est amené au centre des troupes.

Successivement, on lui enlève les boutons, puis les écussons de l'uniforme qu'il n'est plus digne de porter.

Il reste impassible. Mais, brusquement, on le voit relever la tête. Dans un geste de rage, il arrache, lui-même, le dernier emblème qui jette encore une note brillante sur la lamentable déroute...

Et maintenant, il attend, au Cherche-Midi, son départ pour le bagne.

Deux condamnés à mort graciés

Le Président de la République a commué en la peine des travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée contre les assassins Guyot, condamné le 12 juin 1900, par la Cour d'assises du Morbihan, et Casazza, condamné à mort le 26 mai 1900, par la Cour d'assises de la Savoie.

Pour chacun de ces condamnés les jurés avaient signé un recours en grâce.

Le premier avait assassiné son fils; le second avait tué, pour le voler, un épicer de Saint-Michel-de-Maurienne.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dardes, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire parletre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Guérison de l'alcoolisme. L'ivrognerie n'existe plus.

Un échantillon de la Poudre Coza est envoyé gratis.



Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de la bière, de l'eau ou de la nourriture, sans que le buveur ait besoin de le savoir.

Méfiez-vous des contrefaçons !

La Poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sour ou la fille de l'intéressé peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement.

La Poudre COZA a reconquis des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du honneur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

La maison qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. Correspondance en français.

M. LOUIS JOURJON, 10, rue de la Caserne, à St-Etienne, (Loire), écrit :

« C'est avec une profonde reconnaissance que je viens vous adresser les félicitations méritées qui vous sont dues pour l'efficacité de votre produit contre l'alcoolisme. Le grand problème est résolu, il ne faut que vouloir et à l'aide de votre merveilleuse Coza, on obtient un résultat excellent. Depuis au moins 35 ans, l'alcool était ma boisson favorite; je puis dire qu'après le traitement de votre poudre sans peine, j'ai une horreur de tout ce qui est alcool. »

La poudre Coza est garantie inoffensive. On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et au dépôt indiqué ci-dessous. Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA HOUSE

76, Wardour Street, LONDRES, 2680, Angleterre

Dépôts : à Paris, 55, rue des Petits-Champs; 132, rue Lafayette; 21, faubourg Montmartre; 15, rue de Rome; 58, rue Oberkampf; 13, place du Havre. — Amiens, 124, rue de Beauvais. — Bordeaux, 8, rue Sainte-Catherine. — Le Havre, 27, rue de Normandie. — Lille, 16, Grande-Place. — Lyon, 32, rue Lanterne. — Marseille, 1, rue d'Aix. — Nancy, 10, rue Raugraff. — Nantes, 18, rue d'Orléans. — Orléans, 208, rue de Bourgogne. — Roubaix, 32, rue Neuve. — Rouen, 22, place de la Cathédrale. — Toulouse, 68, rue Matabiau. — Tours, 91, rue Colbert. — Bruxelles, 460, boulevard Anspach. — Alger, 29, rue Rovigo.

SAGE-FEMME 1^{re} Cl. Discretion absolue. Pension Barlet, 112, rue Réaumur. Beauté des Seins. Epilation. Obésité. — Renseignements gratis

Abonnements à **OEIL DE LA POLICE** : FRANCE : 6 francs par an. — ÉTRANGER : 8 francs par an. Les Abonnés reçoivent comme Prise gratuite **L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABEILLE** (Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 8 50 pour recevoir franco à domicile.) Adresser les demandes, 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

Le DISQUE PATHÉ SUPPRIME L'AIGUILLE et l'usure qu'elle produit.

La supériorité des Disques Pathé fonctionnant SANS AIGUILLE est écrasante. Ils laissent loin derrière eux tous les autres systèmes.

A TOUS ET PARTOUT

8 JOURS à l'ESSAI

Faculté de comparer avec les autres systèmes

Le Théâtre chez Soi

NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE :

Chants accompagnés par l'orchestre complet.

INVENTION NOUVELLE

Diaphragme à Membrane de mica indestructible et pointe de saphir extra-fin.

J. GIRARD & Cie
Seuls concessionnaires pour la Vente à termes.

Collection Formidable et Sublime de 130 MORCEAUX

D'après des prodiges, nous tenons enfin l'ultime perfection ! Le Phonograph à disques, le meilleur et le plus pratique, le plus vibrant, le seul qui donne le ton juste et qui évite l'intonation malaïsse, vient d'être complètement métamorphosé par les merveilleuses inventions Pathé : La suppression de l'aiguille et son remplacement par un saphir doux, extra-fin, et la création sensationnelle d'un nouveau disque d'incomparable perfection.

Une vogue phénoménale, fantastique, salut l'apparition de cette double invention, qui fait sortir définitivement la machine parlante du domaine de la fantaisie pour la porter au rang des instruments pratiques et les plus exacts; ce qui permet à tout le monde de posséder, en toute sécurité, le **THEATRE CHEZ SOI**.

Le nouveau diaphragme Pathé est une pièce remarquable de précision mécanique, sa plaque vibrante, en mica, est éternelle et son saphir n'est non-seulement invulnérable par lui-même, mais il n'aître jamais le disque à l'usage. Comme rendement et la supériorité du Saphir sur l'aiguille est écrasante.

Le disque Pathé est la merveille des merveilles, d'un décalé sans pareil et d'une force d'intonation prodigieuse, il rend la voix humaine fidèlement et la musique au ton juste. Il a la force, la puissance et le modèle de l'orchestre; la netteté, l'ampleur et la délicatesse de la voix des merveilleux artistes qui ont interprétées œuvres de choix.

NOUS EN DONNONS LA GARANTIE LA PLUS FORMELLE.

Le disque Pathé a été créé avec un souci d'art incontestable. C'est le seul qui mérite sincèrement le titre de Disque Artistique. — Enfin, le répertoire Pathé comprend 20,000 morceaux en toutes langues qui constituent la plus prodigieuse bibliothèque vocale et instrumentale qui existe au monde.

L'appareil de luxe que nous offrons est accompagné de 130 morceaux sur disques double face.

DESCRIPTION de l'APPAREIL : 20 x 29 c/m à la base, 43 c/m de haut, débileste de grand luxe, grand pavillon mobile, forme tulipe, de 125 c/m de diamètre, l'ouverture 55 c/m de long. Nouveau diaphragme Pathé avec membrane de mica inaltérable et pointe de saphir extra-fin. — Mouvement chronométrique de précision se remontant pendant la marche.

MOINS CHER QU'AU COMPTANT

Amables Lectrices et chers Lecteurs, permettez-nous de vous offrir un appareil incomparable, avec sa superbe collection des 130 morceaux artistiques et tous les accessoires pour le prix extraordinairement réduit de 180 francs payables avec

Un CREDIT de 30 MOIS

c'est-à-dire que nous fournissons immédiatement et sans aucun paiement préalable l'appareil et la collection des disques, le tout au grand complet et que l'adventeur ne paie que 6 fr. par mois jusqu'à complète libération du prix total de 180 francs.

L'embalage est gratuit. — Les quittances sont présentées par la poste et sans frais pour l'acheteur.

Nous vendons en confiance.

Rien à payer d'avance. Fourniture immédiate.

Nous répondrons gratuitement à toutes les demandes qui nous seront adressées.

L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

GIRARD & BOITTE
46, Rue de l'Échiquier, PARIS (X^e Arrt.).
MAGASINS de VENTE et d'AUDITIONS : 47, Rue d'Enghien.

Le Disque Pathé se présente en quatre diamètres différents, savoir : 17 centimètres (1 ft. 25) — 21 centimètres (2 ft.) — 28 centimètres (5 ft.) — 50 centimètres (16 ft.)

L'ampleur de la sonorité et la beauté de l'expression augmentent avec le diamètre du disque.



DERNIÈRE INVENTION !

Les disques et les diaphragmes à aiguilles sont vaincus ! Tout le monde exige les merveilleux disques Pathé et chacun fait remplacer son diaphragme à aiguilles, désagréable, agacant et démodé par le diaphragme à saphir, invulnérable, toujours prêt à fonctionner et qui donne des résultats tenant positivement du prodige !

Adaptation instantanée et sans frais.

Nous nous mettons à la disposition de tous les possesseurs de machines parlantes à disques pour perfectionner leur instrument et le mettre au niveau de la science actuelle.

Revolution radicale dans l'art de la reproduction de la musique et du chant.

30 MOIS DE CRÉDIT
6 fr. MOIS PAR

Les Disques PATHÉ donnent les plus longues auditions.

LES CONQUÊTES DE LA SCIENCE

Le cylindre de cire a été abandonné pour le disque à aiguilles qui a été abandonné, à son tour, pour le disque à saphir, supprimant l'usure, donnant le ton juste et le souffle vibrant de la voix humaine.

Attention aux grossières imitations allemandes ! Comparez la longueur de l'audition, la maîtrise du chant et le détail des accompagnements.

LISTE des 130 MORCEAUX CHOISIS DISQUES de 21 cm de diamètre, double face.

OPÉRAS — OPÉRAS-COMIQUES	33. Les fiancées roses, par MERCADIER.
1. Le Roi de Lahore (Promesse de mon avenir), par REINHOLD.	35. Souvenirs, par MERCADIER.
2. La Fille de la rivière (du 4 ^e acte), par DELMAS.	36. Ultime raison, par MERCADIER.
3. La Fille de la rivière (du 5 ^e acte), par DELMAS.	37. Petit remède qui passe, par DELMAS.
4. Patrie (Pauvre martyr obscur), par DELMAS.	38. L'Amant philosophe, par MERCADIER.
5. Rigoletto (Comme la plume au vent), par AFRE.	39. Je veux d'amour, par MERCADIER.
6. Benvenuto (De l'art), par NOTÉ.	40. Mon Coeur (Romance), par PICCALUGA.
7. Mignon (Elle ne royal pas), par BEYER.	41. La Poule chanteuse (Mélodie), par BELLONI.
8. Joconde (Dans un délice extrême), par BOUET.	42. Le Roi, par MAGNENAT.
9. La Damnation de Faust (Volé des roses), par VAGUET.	43. Les deux Grenadiers, par GRIESE.
10. Camille (Toréador), par REINHOLD.	44. La Marseillaise, par GRIESE.
11. Joseph (Chœur paternel), par ALVAREZ.	45. Elle n'était pas jolie, par GEORGEL.
12. Les Cloches de Corneville (Va petit maître), par VAGUET.	46. Joie Fleur des Champs, par GEORGEL.
13. Souhait à la France (mélodie avec chœurs et orchestre), par NOTÉ.	47. Sur la bouteille, par DALBERT.
14. Je ne sais plus (avant), par VAGUET.	48. J'aimais pleurer (mélodie), par DALBERT.
15. Etoile (mélodie avec orchestre), par VAGUET.	49. Le Roi des Tyrols (Tyrolle), par CHARLES.
16. Rambour (mélodie avec orchestre), par VAGUET.	50. Le veille à Souvenir, par MARECHAL.
17. La Vieille à la Crèche, par VAGUET.	51. Le Baiser, par MARECHAL.
18. On a oublié, par VAGUET.	52. Le Petit Fourrât, par MARECHAL.
19. Le Petit Siffleur, par VAGUET.	53. Marche gracieuse, par MARECHAL.
20. Rêve ou Folie, par VAGUET.	54. Valsone populo, par MARECHAL.
21. Mireille, par VAGUET.	55. Ange Blond, par MARECHAL.
22. Petits Bambins d'Amour, par VAGUET.	56. La Permis de Fêche, par FREY.
23. La Libétille, par VAGUET.	57. Un Monsieur qui bégaye, par FREY.
24. Trianon, par VAGUET.	58. Dans la Rue (Ode de Paris), par FREY.
25. Les Trois Rosas, par VAGUET.	
26. O Sole Mio (avec orchestre), par VIONNEAU.	
27. La Chanson de Marinette (avec orch.), par VIONNEAU.	
28. Si tu voulais (mélodie), par VIONNEAU.	
29. La Valse rose, par M. Jane MERÉVY.	
30. Les Larmes de la Vie (avec orchestre), par MERCADIER.	
31. Je vous ai tant aimé (avec orchestre), par MERCADIER.	
32. Si l'on connaît la femme, par MERCADIER.	

ORCHESTRES — DANSES — SOLIS

Dix Valses.	6 Six Mazurkas.
Six Polkas.	Quatre Scottishs.
Cinq Morceaux 2 Quadrilles complets.	Cinq morceaux Quadrille des Lanciers complet.
65 Un Fas de Quatre.	Un Fas de Quatre.
à Deux Cors de Chasse.	Deux Pistons.
130 Un Violoncelle.	Un Violoncelle.
Une Mandoline.	Deux Orchestres Tziganes.
Deux	

